

# Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux

( O S C A R D )

2013

Démographie  
Emploi, chômage, revenu  
Enseignement, scolarité  
Personnes handicapées  
Personnes âgées  
Lutte contre les exclusions et indicateurs de pauvreté  
Adultes et familles en difficulté  
Protection de l'enfance

Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux (OSCARD) 2013



DIRECTION RÉGIONALE

J E U N E S S E

S P O R T S

COHÉSION SOCIALE

C E N T R E

# Observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux

( O S C A R D )

2013

Démographie  
Emploi, chômage, revenu  
Enseignement, scolarité  
Personnes handicapées  
Personnes âgées  
Lutte contre les exclusions et indicateurs de pauvreté  
Adultes et familles en difficulté  
Protection de l'enfance

## Remerciements

L'équipe de l'Observation Sociale en région Centre (OSC) remercie toutes les institutions partenaires de la plateforme sociale pour leurs contributions et apports, au travers de la mise à disposition de données, leur relecture mais aussi pour leurs participations aux différents comités de pilotage et scientifique de la plateforme sociale durant l'année 2013.





Édito .....	2
Observation Sociale Croisée par thématique .....	3
Démographie .....	4
Emploi, chômage, revenu .....	7
Enseignement, scolarité .....	12
Personnes handicapées .....	16
Personnes âgées .....	23
Lutte contre les exclusions et indicateurs de pauvreté .....	27
Adultes et familles en difficulté .....	31
Protection de l'enfance .....	33
Annexes .....	35
Formules de calcul .....	36
Index des sigles .....	43



## Le préfet de la région Centre

**L'**observation des données sociales est devenue au fil du temps une mission essentielle permettant d'éclairer nos politiques publiques.

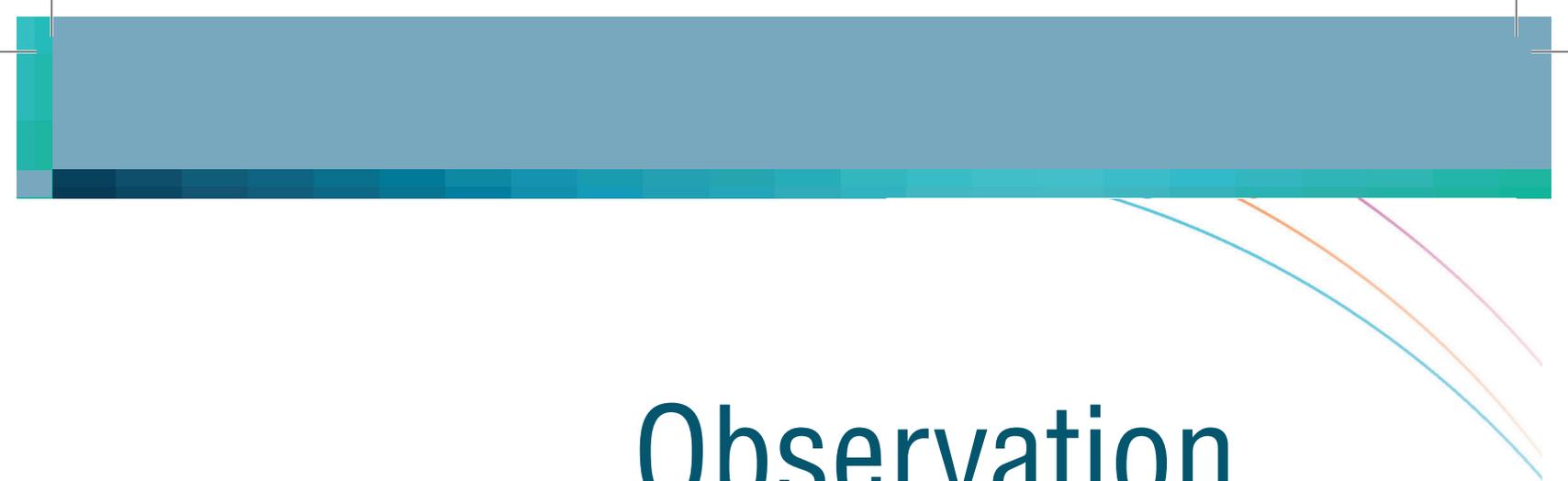
La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale assure, en étroite collaboration avec l'Observatoire Régional de la Santé, l'animation de la plateforme régionale de l'observation des données sociales. Cette instance rassemble des services de l'État, collectivités locales, établissements publics, caisses d'assurance maladie et associations.

Les données réunies et analysées par l'ORS permettent d'observer les tendances qui se dégagent en région Centre notamment en termes de démographie, d'emploi et de pauvreté. La multiplicité des acteurs contribuant à la plateforme permet d'enrichir les données de l'expérience de chacun.

Je souhaite que cette publication, qui permet de rendre lisibles et accessibles les données sociales de notre région, puisse vous aider à mettre en œuvre les politiques publiques.



Pierre-Etienne BISCH



# Observation Sociale Croisée par thématique

La région Centre compte 2 548 065 habitants en 2010, soit 108 103 habitants de plus depuis le recensement de 1999. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 0,4 %. Au niveau national, il est de 0,6 %. Ce sont dans les départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Indre-et-Loire que les croissances sont les plus élevées (respectivement 0,5 %, 0,5 % et 0,6 %). Un déclin démographique est observé dans le Cher sur la période 1999-2010 qui perd 3 130 habitants (variation intercensitaire moyenne de -0,1 %). Avec 65,1 habitants au km<sup>2</sup> en 2010, la région présente une densité de population inférieure à la moyenne nationale (115,4 habitants par km<sup>2</sup>). Cette densité marque de fortes disparités de répartition de la population sur les territoires. Les densités de population de l'Indre-et-Loire et du Loiret étant près de 3 fois supérieures à celles de l'Indre (respectivement 96,4 et 96,8 habitants par km<sup>2</sup> contre 34,0 habitants par km<sup>2</sup>).

La région présente une part de jeunes de moins de 20 ans inférieure à la moyenne nationale (24,0 % contre 24,5 %). Elle se situe au 12<sup>e</sup> rang\* des 22 régions métropolitaines. En région, c'est dans l'Eure-et-Loir que ce pourcentage est le plus élevé (25,7 % et 18<sup>e</sup> rang\* des départements de l'hexagone). À l'inverse, le département de l'Indre a le plus faible (20,9 % et 84<sup>e</sup> rang\*). L'analyse cartographique [10] à l'échelle des cantons montre que les proportions les plus élevées de jeunes se concentrent sur l'axe ligérien et sur le nord de la région dans l'Eure-et-Loir. Les départements du sud de la région présentent quant à eux des proportions plus fortes de personnes âgées [11]. L'Indre occupe le 10<sup>e</sup> rang\* des départements français où la proportion de personnes de 75 ans et plus est la plus représentée. Ils y représentent 13,0 % de la population totale (10,2 % en région Centre et 9,0 % en France). La région présente quant à elle un taux supérieur de plus d'un point en comparaison au taux national, et se classe au 10<sup>e</sup> rang\* des régions françaises.

Avec un indice de vieillissement de 78,5 (contre 69,4 en France), la région se classe au 11<sup>e</sup> rang\* des 22 régions métropolitaines. Le vieillissement de la population masque de fortes disparités à l'intérieur de la région. En effet, il varie de 64,5 dans l'Eure-et-Loir (72<sup>e</sup> rang\* des 96 départements métropolitains) à 112,7 dans l'Indre (9<sup>e</sup> rang\*).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la région compte 1 112 890 ménages. Selon le recensement, 33,4 % des ménages de la région sont composés de personnes seules (42,1 % des hommes seuls et 57,9 % des femmes seules), 64,6 % sont des ménages avec familles (les familles monoparentales y représentent 11,6 %) et 2,0 % d'autres ménages sans familles.

À l'échelle des départements, ce sont dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire que les proportions de ménages composés d'une seule personne sont les plus importantes (respectivement 35,7 % et 35,8 %). Les ménages avec familles y sont en proportion moins représentés que dans les autres départements. Ils le sont davantage dans l'Eure-et-Loir puisque 68,7 % des ménages sont des ménages avec familles. Les personnes de 25 à 59 ans vivant seules en région Centre comptent pour 13,8 % de la tranche d'âge (14,5 % en France). La part varie de 11,6 % dans l'Eure-et-Loir à 15,0 % dans le Cher.

En 2010, il est recensé en région plus de 69 950 familles monoparentales, soit 19,9 % des familles avec enfants (21,9 % au niveau national). D'une manière générale, l'analyse cantonale met en évidence de fortes proportions de familles monoparentales [12] dans les villes-centres. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, parmi l'ensemble des familles avec des enfants de moins de 25 ans, 9,3 % d'entre elles n'ont pas d'actif occupé (10,8 % en France hexagonale). Plus de 3 points séparent l'Indre-et-Loire du Cher (8,4 % contre 11,5 %). La représentation cartographique fait apparaître de fortes disparités avec les taux les plus élevés dans les villes-centres. ■

\* La lecture des rangs se fait par ordre décroissant (du plus grand taux au plus petit).

# DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	311 257 (12,2%)	428 933 (16,8%)	231 176 (9,1%)	590 515 (23,2%)	330 079 (13,0%)	656 105 (25,7%)	2 548 065 (100,0%)	62 765 235
<b>Densité en habitants par km<sup>2</sup> en 2010</b>	43,0	72,9	34,0	96,4	52,0	96,8	65,1	115,4
<b>Superficie (en km<sup>2</sup>)</b>	7 235,0	5 880,0	6 790,6	6 126,7	6 343,4	6 775,2	39 150,9	543 940,9
<b>Variation inter-censitaire (99-10) Taux annuel moyen entre 1999 et 2010 (en%)</b>	-0,1%	+0,5%	+0,0%	+0,6%	+0,4%	+0,5%	+0,4%	+0,6%
 <b>Nombre de personnes de moins de 20 ans (pour 100 habitants) en 2010</b>	68 356 (22,0%) (73 <sup>e</sup> rang)	110 075 (25,7%) (18 <sup>e</sup> rang)	48 474 (20,9%) (84 <sup>e</sup> rang)	142 389 (24,1%) (44 <sup>e</sup> rang)	76 998 (23,3%) (60 <sup>e</sup> rang)	165 927 (25,3%) (21 <sup>e</sup> rang)	612 174 (24,0%) (12 <sup>e</sup> rang)	15 367 286 (24,5%)
<b>Nombre de personnes de moins de 60 ans (pour 100 habitants) en 2010</b>	222 381 (71,4%)	331 649 (77,3%)	160 082 (69,2%)	447 364 (75,8%)	238 181 (72,2%)	505 192 (77,0%)	1 904 849 (74,8%)	48 331 875 (77,0%)
<b>Nombre de personnes de 20 à 64 ans (pour 100 habitants) en 2010</b>	176 237 (56,6%)	247 858 (57,8%)	114 829 (49,7%)	327 412 (55,4%)	173 853 (52,7%)	364 416 (55,6%)	1 455 504 (57,1%)	36 732 463 (58,5%)
<b>Nombre de personnes de 65 ans et plus (pour 100 habitants) en 2010</b>	66 664 (21,4%)	70 999 (16,6%)	54 592 (23,6%)	107 356 (18,2%)	69 794 (21,1%)	110 982 (16,9%)	480 387 (18,9%)	10 665 487 (17,0%)
<b>Indice de vieillissement en 2010 (65 ans et plus pour 100 personnes de - de 20 ans)</b>	97,5 (23 <sup>e</sup> rang)	64,5 (72 <sup>e</sup> rang)	112,7 (9 <sup>e</sup> rang)	75,4 (53 <sup>e</sup> rang)	90,6 (31 <sup>e</sup> rang)	66,9 (68 <sup>e</sup> rang)	78,5 (11 <sup>e</sup> rang)	69,4
 <b>Nombre de personnes de 75 ans et plus (pour 100 habitants) en 2010</b>	35 683 (11,4%) (26 <sup>e</sup> rang)	38 030 (8,9%) (67 <sup>e</sup> rang)	30 135 (13,0%) (10 <sup>e</sup> rang)	57 984 (9,8%) (51 <sup>e</sup> rang)	38 631 (11,7%) (23 <sup>e</sup> rang)	58 865 (9,0%) (63 <sup>e</sup> rang)	259 283 (10,2%) (10 <sup>e</sup> rang)	5 624 915 (9,0%)
<b>Nombre de ménages en 2010</b>	140 620	176 395	106 200	264 622	144 724	280 328	1 112 890	27 106 517
<b>Ménages d'une personne</b>	49 173 (35,0%)	51 800 (29,4%)	37 902 (35,7%)	94 711 (35,8%)	47 304 (32,7%)	91 277 (32,6%)	372 167 (33,4%)	9 216 242 (34,0%)
<i>dont hommes seuls</i>	21 026	21 939	15 789	38 775	19 805	39 376	156 710	3 853 709
<i>dont femmes seules</i>	28 147	29 861	22 113	55 937	27 500	51 900	215 458	5 362 533
<b>Autres ménages sans familles</b>	2 681 (1,9%)	3 351 (1,9%)	2 016 (1,9%)	5 785 (2,2%)	2 578 (1,8%)	5 624 (2,0%)	22 035 (2,0%)	714 324 (2,6%)
<b>Ménages avec familles</b>	88 767 (63,1%)	121 245 (68,7%)	66 282 (62,4%)	164 125 (62,0%)	94 841 (65,5%)	183 428 (65,4%)	718 688 (64,6%)	17 175 950 (63,4%)
<i>dont couple sans enfant</i>	43 980	52 372	33 913	77 466	46 934	81 371	336 396	7 349 909
<i>dont couple avec enfant(s)</i>	33 895	55 064	24 523	67 565	37 805	80 018	296 869	7 484 787
<i>dont famille monoparentale</i>	10 892	13 809	7 846	19 094	10 102	21 680	83 422	2 341 255
<b>Nombre de personnes de 25 à 59 ans (pour 100 habitants) en 2010</b>	139 083 (44,7%)	199 426 (46,5%)	101 899 (44,1%)	265 698 (45,0%)	146 311 (44,3%)	300 220 (45,8%)	1 152 637 (45,2%)	29 099 568 (46,4%)
<b>Nombre de personnes de 25 à 59 ans vivant seules (pour 100 personnes de 25 à 59 ans) en 2010</b>	20 805 (15,0%)	23 210 (11,6%)	14 915 (14,6%)	39 711 (14,9%)	18 948 (13,0%)	41 469 (13,8%)	159 059 (13,8%)	4 205 248 (14,5%)
 <b>Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans (pour 100 familles ayant des enfants de moins de 25 ans) en 2010</b>	8 638 (21,5%)	11 596 (18,3%)	6 008 (21,0%)	16 414 (20,5%)	8 412 (19,2%)	18 585 (19,8%)	69 652 (19,9%)	1 961 244 (21,9%)
 <b>Nombre de familles ayant des enfants de moins de 25 ans sans actif occupé (pour 100 familles ayant des enfants de moins de 25 ans) en 2010</b>	4 631 (11,5%)	5 610 (8,9%)	2 841 (9,9%)	6 764 (8,4%)	3 939 (9,0%)	8 845 (9,4%)	32 630 (9,3%)	967 489 (10,8%)

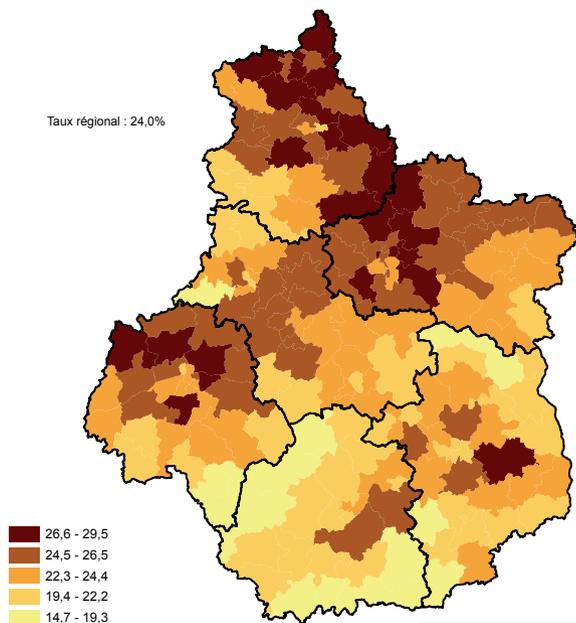
Sources : Insee (RP 1999, 2010)

VALEURS COMMENTÉES



**Nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes en 2010**

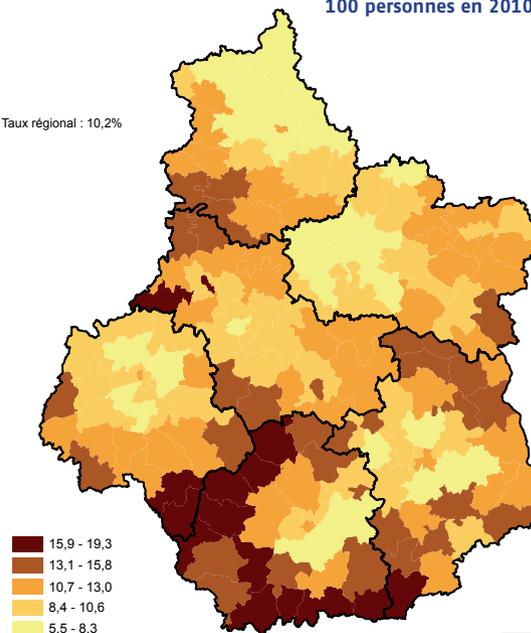
Taux régional : 24,0%



Sources : Insee (RP 2010) – IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus pour 100 personnes en 2010**

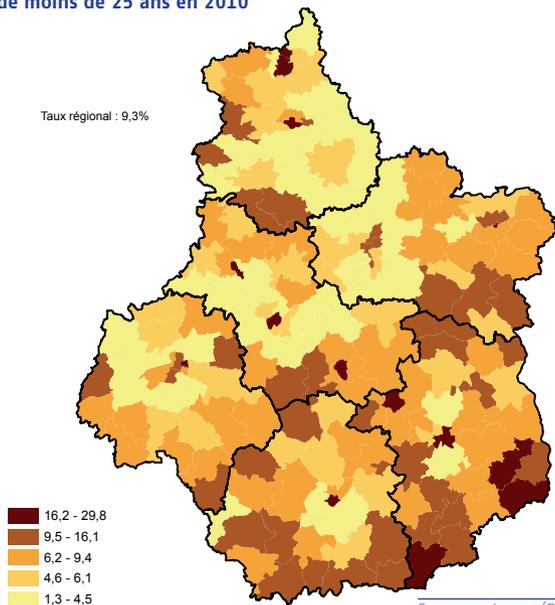
Taux régional : 10,2%



Sources : Insee (RP 2010) – IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de familles ayant des enfants de moins de 25 ans sans actif occupé pour 100 familles ayant des enfants de moins de 25 ans en 2010**

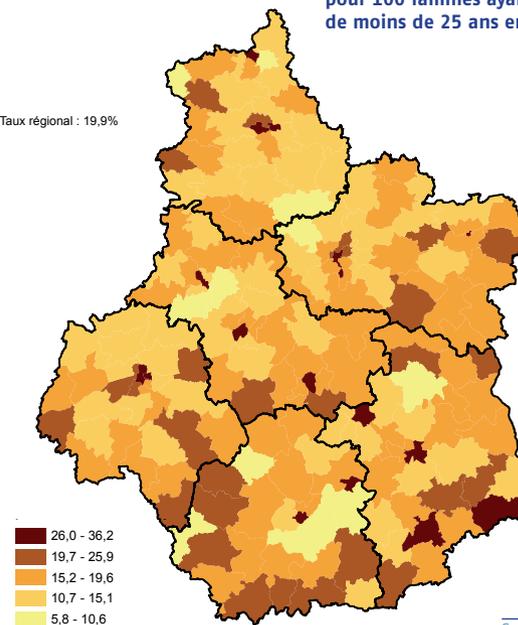
Taux régional : 9,3%



Sources : Insee (RP 2010) – IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans pour 100 familles ayant des enfants de moins de 25 ans en 2010**

Taux régional : 19,9%



Sources : Insee (RP 2010) – IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre



**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2010, la région Centre compte 1 180 568 actifs de 15 ans ou plus (actifs occupés et chômeurs), soit 46,3 % de sa population totale (47,1 % au plan national). La population active de 15 ans ou plus compte pour 43,8 % de la population totale dans l'Indre contre 47,6 % dans l'Eure-et-Loir.

Au 31 décembre 2010, **la majorité des emplois des zones d'emploi de la région** (selon le périmètre des nouvelles zones d'emploi 2010) **sont des emplois salariés**. En effet, la part de l'emploi salarié dans l'emploi total varie de 81,3 % sur la zone d'emploi de Le Blanc à 93,1 % dans celle d'Orléans. **Le secteur tertiaire** (marchand et non marchand) **occupe une grande partie de l'emploi salarié** (de 56,5 % sur la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou à 78,9 % sur celle de Tours). Le secteur agricole occupe 7 % de l'emploi salarié sur la zone d'emploi de Côté-Clamecy contre 0,5 % dans celle de Vierzon. **Le secteur de l'industrie, emblématique de la région**, compte de 14,3 % de l'emploi salarié sur la zone d'emploi d'Orléans à 36,2 % sur celle de Gien.

**Parmi les actifs, la catégorie socio-professionnelle la plus représentée dans la région est celle des employés**. Ils représentent 28,9 % de la population ayant un emploi [O]. Cette proportion est proche de la moyenne nationale (28,2 %). À l'échelle des départements, les parts varient de 27,6 % dans le Loiret à 31,3 % dans l'Indre.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'emploi ouvrier concerne 25,5 % des actifs occupés de la région Centre de 15 ans ou plus ayant un emploi (22,0 % en France). La part d'ouvriers [O] varie de 23,2 % dans l'Indre-et-Loire à 28,2 % dans l'Indre.

Les cadres quant à eux représentent 12,7 % de la population active ayant un emploi en région Centre contre 16,6 % au niveau national. La part de cadres [O] varie de 8,4 % dans l'Indre à 14,6 % dans le Loiret.

Les agriculteurs exploitants [O] représentent 2,3 % des actifs occupés de 15 ans ou plus (1,8 % en France). Le Loiret présente la part d'agriculteurs dans la population active ayant un emploi la plus faible et l'Indre la plus forte (respectivement 1,5 % et 4,7 %). Il y a peu d'exploitants parmi l'ensemble de la catégorie socioprofessionnelle, cependant la région Centre est l'une des plus grandes régions céréalières de France et donc la taille des exploitations est en conséquence souvent importante.

La représentation cartographique à l'échelle des cantons fait apparaître de plus fortes concentrations d'agricul-

teurs-exploitants dans les cantons ruraux de la région. D'une manière générale, ce sont également dans les cantons ruraux des départements que l'on observe les plus fortes proportions d'ouvriers. Les cadres et les employés sont davantage présents dans les villes-centres et leurs agglomérations.

En 2010, d'après la base des revenus fiscaux localisés des ménages 58,5 % des **ménages fiscaux** de la région **sont imposés** [O], soit une **proportion à l'image de la moyenne nationale** (58,4 %). La région occupe le 4<sup>e</sup> rang\* derrière les régions Ile-de-France, Alsace et Rhône-Alpes. À l'échelle des départements, des écarts importants sont observés entre les départements. Par exemple, le Loiret a la plus forte part de ménages fiscaux imposés (61,9 % et 11<sup>e</sup> rang\* des départements français), l'Indre la plus faible (51,1 % et 77<sup>e</sup> rang\*). La proportion de ménages fiscaux imposés est liée à la répartition territoriale de la population active où les cadres sont en proportion plus nombreux dans le Loiret ainsi que les ouvriers dans l'Indre. En France, le revenu fiscal médian par unité de consommation est de 18 749 euros en 2010. En région Centre, il est proche avec un revenu médian régional de 18 756 euros (4<sup>e</sup> rang\*). À l'intérieur de la région, des disparités départementales sont relevées. Il se situe à 17 159 euros dans l'Indre (72<sup>e</sup> rang\* des départements français) et 19 432 euros dans le Loiret (19<sup>e</sup> rang\*). L'analyse cantonale montre que les agglomérations des grandes villes présentent les revenus les plus élevés (cependant le revenu médian est généralement sensiblement plus faible dans la ville centre où il apparaît toujours bien inférieur au revenu médian départemental). Les plus faibles se concentrent dans les territoires ruraux du sud de la région.

Les dernières estimations de l'Insee portent à 9,7 % **le taux de chômage localisé au dernier trimestre 2012 en région Centre**. Il s'établit à **10,2 % au niveau national**. À l'échelle des départements de la région, le Cher a le taux de chômage le plus élevé (10,9 %). L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher ont quant à eux les plus faibles (9,2 %).

Fin 2012, la région Centre compte 181 320 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie ABC (dont 118 223 de catégorie A). Parmi les DEFM ABC, plus de 69 350 demandeurs d'emploi en fin de mois sont des **demandeurs de longue durée**, soit 38,2 % **des DEFM ABC**, contre 39,2 % en France. En région, le Cher (40,4 %) présente la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée la

plus élevée et l'Indre-et-Loire la plus faible (35,2%).  
 Au 31 décembre 2012, 47,7% des DEFM de catégorie A **sont des femmes** en région Centre, soit une **proportion proche de celle observée au niveau national** (47,1%).  
 À l'échelle départementale, les taux varient de 46,3% dans l'Indre à 48,6% dans l'Indre-et-Loire.  
 Dans la région, fin 2012, près d'un DEFM de catégorie A sur 5 est âgé de **moins de 25 ans** (19,0%). Cette **proportion est supérieure de plus d'un point à celle observée**

**en France hexagonale** (17,5%). L'Eure-et-Loir présente le taux le plus élevé (19,8%) tandis que le Loiret, bien que présentant le taux le plus faible (18,4%) garde une part supérieure au niveau national.

**Les seniors (50 ans et plus)** en région Centre représentent quant à eux, fin 2012, **21,8% des DEFM A contre 21,0%** au niveau national. Ils comptent pour 19,9% des DEFM A dans l'Indre-et-Loire et 24,2% dans le Cher. ■

\* La lecture des rangs se fait par ordre décroissant (du plus grand taux au plus petit).

## DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Actifs de 15 ans et plus (occupés et chômeurs) en 2010</b> (pour 100 personnes)	139 292 (44,8%)	204 279 (47,6%)	101 305 (43,8%)	276 507 (46,8%)	148 449 (45,0%)	310 736 (47,4%)	1 180 568 (46,3%)	29 537 779 (47,1%)
 <b>Nombre total d'emplois salariés et non salariés*</b> au 31.12.2010 (% emplois salariés/total)	VOIR CARTOGRAPHIE SUR LES ZONES D'EMPLOI EN PAGE 11							
 <b>Emploi salarié par secteur d'activité*</b> au 31.12.2010								
Agriculture (en %)								
Industrie (en %)								
Construction (en %)								
Tertiaire marchand (en %)								
Tertiaire non marchand (en %)								
 <b>Nombre d'agriculteurs-exploitants</b> (pour 100 actifs ayant un emploi) en 2010	4 065 (3,3%)	3 811 (2,1%)	4 270 (4,7%)	4 453 (1,8%)	3 221 (2,4%)	4 033 (1,5%)	23 853 (2,3%)	474 092 (1,8%)
 <b>Nombre de cadres</b> (pour 100 actifs ayant un emploi) en 2010	13 235 (10,8%)	22 715 (12,4%)	7 612 (8,4%)	35 671 (14,4%)	14 092 (10,6%)	40 692 (14,6%)	134 016 (12,7%)	4 348 604 (16,6%)
 <b>Nombre d'ouvriers</b> (pour 100 actifs ayant un emploi) en 2010	31 967 (26,0%)	47 723 (26,1%)	25 617 (28,2%)	57 303 (23,2%)	37 246 (28,1%)	69 521 (25,0%)	269 377 (25,5%)	5 751 920 (22,0%)
 <b>Nombre d'employés</b> (pour 100 actifs ayant un emploi) en 2010	37 113 (30,2%)	52 681 (28,8%)	28 432 (31,3%)	71 229 (28,8%)	38 340 (28,9%)	76 607 (27,6%)	304 402 (28,9%)	7 361 466 (28,2%)
 <b>Nombre de ménages fiscaux et part de ménages fiscaux imposés en 2010</b>	139 823 (55,1%) (44 <sup>e</sup> rang)	175 725 (61,2%) (16 <sup>e</sup> rang)	105 295 (51,1%) (77 <sup>e</sup> rang)	253 435 (58,4%) (26 <sup>e</sup> rang)	143 530 (57,7%) (31 <sup>e</sup> rang)	276 265 (61,9%) (11 <sup>e</sup> rang)	1 094 073 (58,5%) (4 <sup>e</sup> rang)	26 442 670 (58,4%)

## DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
 Revenus fiscaux des ménages en 2010 par unité de consommation (5 <sup>e</sup> décile – médiane)	17 881 € (52 <sup>e</sup> rang)	19 309 € (21 <sup>e</sup> rang)	17 159 €€ (72 <sup>e</sup> rang)	18 942 € (27 <sup>e</sup> rang)	18 537 € (34 <sup>e</sup> rang)	19 432 € (19 <sup>e</sup> rang)	18 756 € (4 <sup>e</sup> rang)	18 749 €
Revenu par unité de consommation mensuel (<0,5 smic) au 31.12.2012 (pour 100 familles dont les ressources sont connues)	4 538 (11,4%)	4 932 (9,6%)	2 586 (9,5%)	8 213 (10,8%)	4 001 (10,3%)	8 598 (10,4%)	32 868 (10,4%)	ND
Revenu par unité de consommation mensuel (<0,75 smic) au 31.12.2012 (pour 100 familles dont les ressources sont connues)	8 626 (21,8%)	8 250 (16,0%)	5 291 (19,4%)	13 280 (17,5%)	6 643 (17,1%)	14 342 (17,3%)	56 432 (17,9%)	ND
Taux de chômage localisés au 4 <sup>e</sup> trimestre 2012 (en %) <sup>(1)</sup>	10,9%	10,0%	9,6%	9,2%	9,2%	9,9%	9,7%	10,2%
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM**) de catégories ABC au 31.12.2012	21 632	30 871	14 840	41 427	22 747	49 802	181 319	4 689 800
dont de DEFM** de catégorie A au 31.12.2012	15 107	20 504	9 524	26 620	14 624	31 844	118 223	3 193 300
Nombre de DEFM**de longue durée (>1an) de catégories ABC pour 100 DEFM** ABC au 31.12.2012	8 732 (40,4%)	12 187 (39,5%)	5 795 (39,0%)	14 581 (35,2%)	8 135 (35,8%)	19 923 (40,0%)	69 353 (38,2%)	1 836 100 (39,2%)
Nombre de DEFM**femmes de catégories ABC parmi les DEFM**ABC au 31.12.2012	11 099 (51,3%)	16 207 (52,5%)	7 528 (50,7%)	21 334 (51,5%)	11 608 (51,0%)	25 416 (51,0%)	93 192 (51,4%)	2 362 400 (50,4%)
dont DEFM** femmes de catégorie A parmi les DEFM**A au 31.12.2012	7 162 (47,4%)	9 833 (48,0%)	4 410 (46,3%)	12 935 (48,6%)	6 829 (46,7%)	15 268 (47,9%)	56 437 (47,7%)	1 505 100 (47,1%)
Nombre de DEFM**jeunes (moins de 25 ans) de catégories ABC parmi les DEFM**ABC au 31.12.2012	3 912 (18,1%)	5 937 (19,2%)	2 815 (19,0%)	7 893 (19,1%)	4 165 (18,3%)	9 209 (18,5%)	33 931 (18,7%)	795 900 (17,0%)
dont DEFM** jeunes de catégorie A parmi les DEFM**A au 31.12.2012	2 792 (18,5%)	4 051 (19,8%)	1 819 (19,1%)	5 188 (19,5%)	2 744 (18,8%)	5 868 (18,4%)	22 462 (19,0%)	558 100 (17,5%)
Nombre de DEFM**seniors (50 ans et plus) de catégories ABC parmi les DEFM** ABC au 31.12.2012	5 068 (23,4%)	6 264 (20,3%)	3 480 (23,5%)	7 989 (19,3%)	5 185 (22,8%)	9 713 (19,5%)	37 699 (20,8%)	951 500 (20,3%)
dont DEFM**seniors de catégorie A parmi les DEFM**A au 31.12.2011	3 659 (24,2%)	4 328 (21,1%)	2 331 (24,5%)	5 285 (19,9%)	3 415 (23,4%)	6 808 (21,4%)	25 826 (21,8%)	669 700 (21,0%)

(1) Direccte centre, Insee (taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2012)

Sources : Insee (RP 2010), DGFIP, Pôle emploi Centre, Direccte Centre, Caf

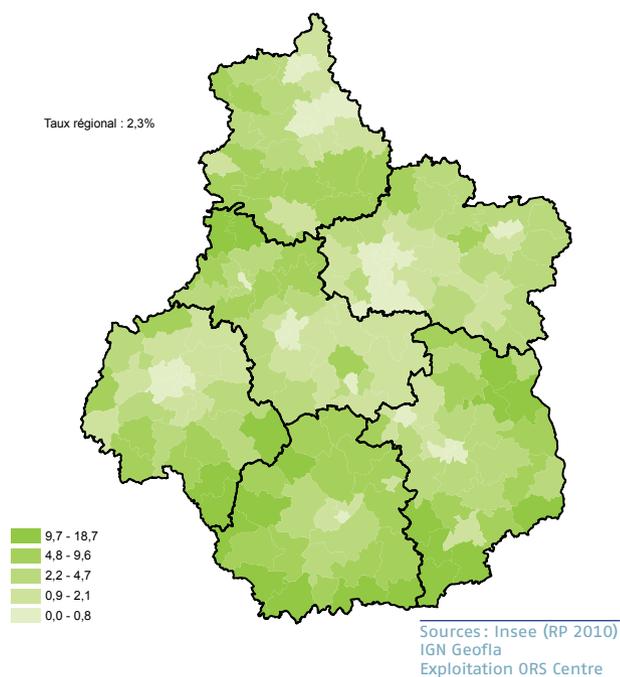
\*Source : Insee au 31.12.2010, Estimations localisées d'emploi (données provisoires)

\*\*DEFM : données brutes

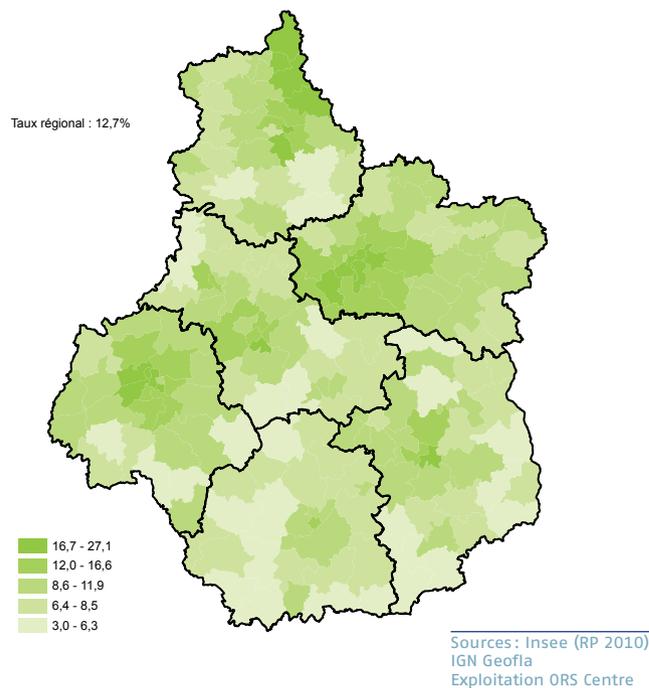
 VALEURS COMMENTÉES



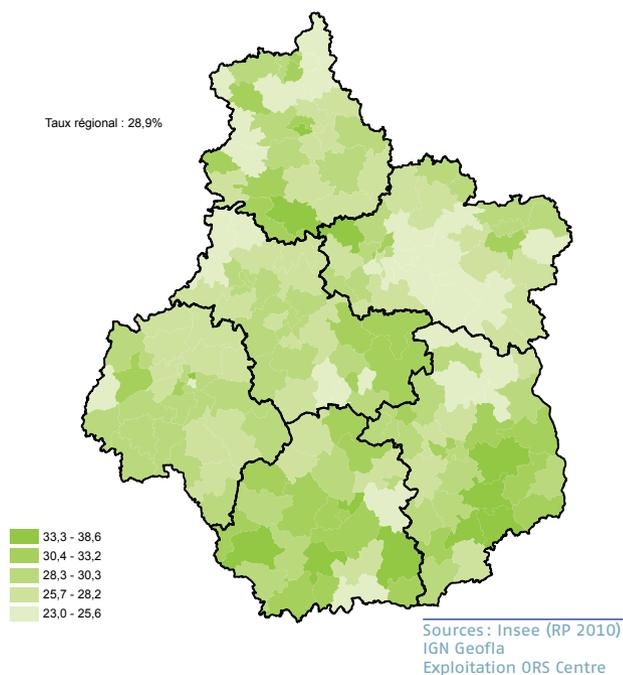
**Nombre d'agriculteurs exploitants pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2010**



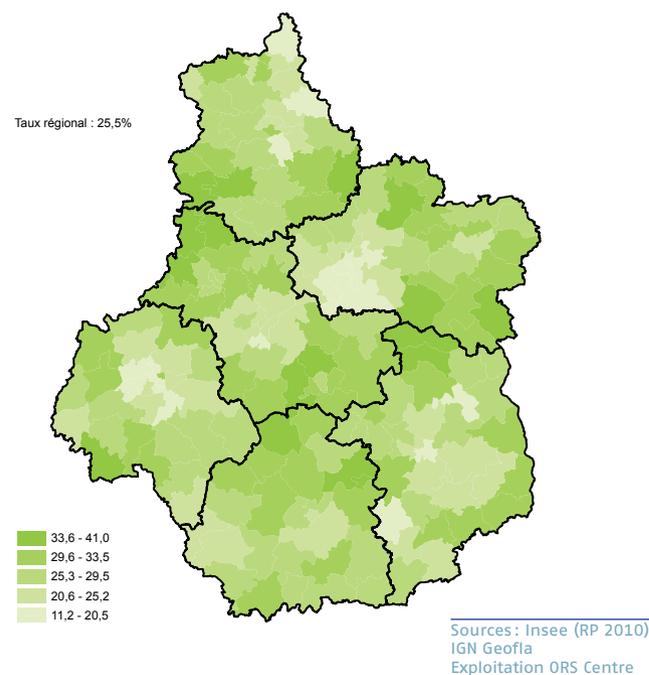
**Nombre de cadres pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2010**



**Nombre d'employés pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2010**

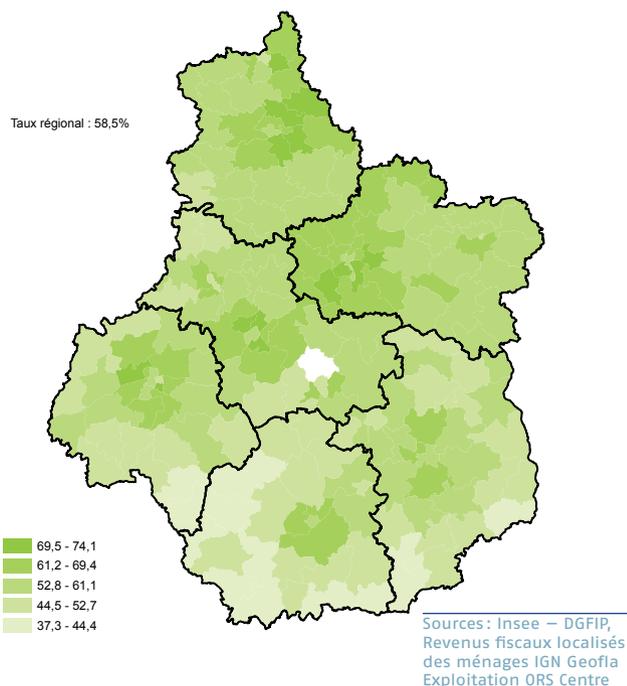


**Nombre d'ouvriers pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2010**

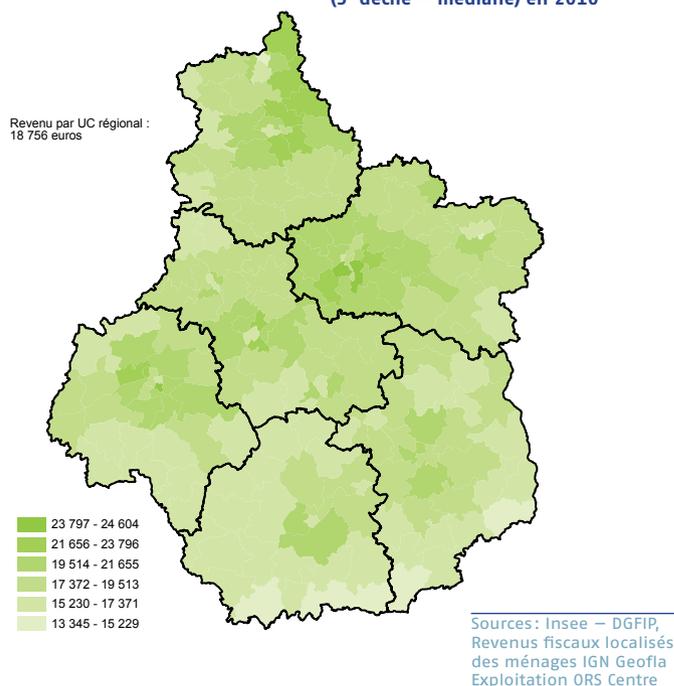




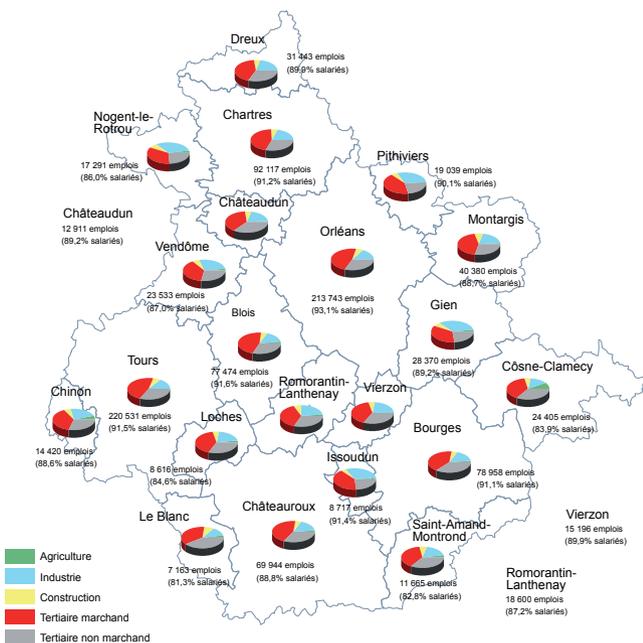
### Part des ménages fiscaux imposés en 2010



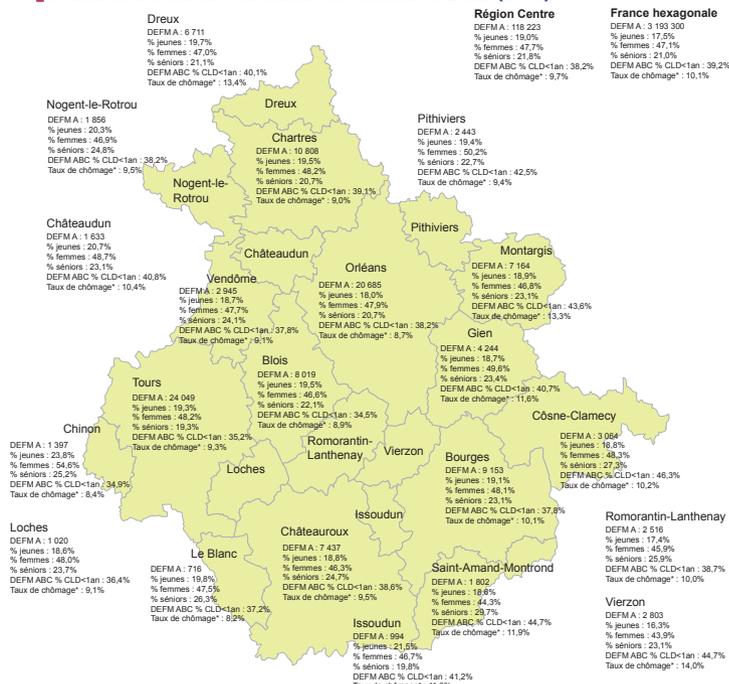
### Revenus fiscaux localisés des ménages par unité de consommation (5<sup>e</sup> décile – médiane) en 2010



### Emploi salarié par secteur d'activité par zone d'emploi au 31 décembre 2010 (en %)



### Situation du marché du travail fin décembre 2012 (en %)



L'académie d'Orléans-Tours compte **518 161** élèves, apprentis et étudiants répartis entre **253 738** élèves du 1<sup>er</sup> degré, **198 748** élèves du 2<sup>nd</sup> degré, **20 452** apprentis et **45 223** étudiants en situation post-baccalauréat (rentrée 2012).

Le taux de collégiens boursiers <sup>(1)</sup> pour l'année scolaire 2011-2012 en région Centre est inférieur à celui relevé au niveau national (24,5 % contre 28,8 %). À l'échelle des départements de la région, c'est dans l'Indre (28,6 %), que le taux est le plus important. Cette tendance se poursuit en lycée (19,7 % contre 25,2 %). L'indicateur d'élèves boursiers peut être mis en relation avec le pourcentage de foyers fiscaux non imposés. En effet, la bourse est attribuée sous conditions de ressources qui doivent être justifiées par un avis d'imposition.

Malgré des taux de collégiens et lycéens boursiers (précédentes séries) inférieurs au niveau national en région Centre, davantage de familles de collégiens et de lycéens défavorisées <sup>(2)</sup> sont recensées (respectivement 37,5 % et 33,4 % pour la région Centre pour l'année scolaire 2012-2013 contre 35,1 % et 31,9 % au niveau national). Une nouvelle fois pour ces deux indicateurs, l'Indre présente les proportions les plus fortes (44,1 % et 40,4 %) alors que l'Indre-et-Loire a quant à lui les plus faibles (31,9 % et 27,2 %).

À la session d'examen 2012 du **diplôme national du Brevet**, la région Centre enregistre un **taux d'accès <sup>(3)</sup> inférieur à celui de la France** (80,6 % contre 83,1 %). En région, les taux varient de 72,8 % dans le Cher à 82,8 % dans l'Indre-et-Loire et le Loiret. **Le taux d'accès des élèves de seconde générale et technologique** au baccalauréat général et technologique est de 85,6 % au niveau académique en 2012, un pourcentage inférieur de 2 points à la référence nationale. Depuis 2009, cet indicateur a progressé d'un peu plus d'un point alors qu'au niveau national l'augmentation a atteint 2,8 points. En effet, les résultats au baccalauréat général et technologique se sont plus fortement améliorés au niveau national que dans l'académie. Ce taux d'accès est plus élevé dans l'Indre-et-Loire (89,3 %). Dans l'Eure-et-Loir, il a connu la plus forte progression entre 2009 et 2012 (+3,7 points). En revanche, il diminue fortement dans l'Indre. **Le taux**

**d'accès des élèves de seconde professionnelle au baccalauréat professionnel** a été créé en lien avec la réforme du baccalauréat professionnel. Ainsi, il prend une réelle signification à partir de 2011 car la généralisation du baccalauréat professionnel a débuté à la rentrée 2009. En 2012, il est égal à 61 % pour 62 % au niveau national. Il a légèrement progressé entre 2011 et 2012 tandis qu'au niveau national, il a diminué de plus d'un point. Il atteint 64,2 % dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher.

La **poursuite des études dans l'enseignement supérieur** a concerné 61,9 % des néo-bacheliers de la région à la rentrée 2012, soit un **taux inférieur à celui relevé en France** (64,6 %). Dans la région, les néo-bacheliers du Loiret ont davantage poursuivi leurs études après le baccalauréat que ceux de l'Indre (63,3 % contre 58,3 %).

En 2011-2012, **moins de jeunes de 16 à 24 ans sont scolarisés dans la région Centre en comparaison du niveau national** (49,4 % contre 55,3 % en France hexagonale <sup>(4)</sup>). D'autre part, ces jeunes sont plus scolarisés dans le secondaire que le supérieur (respectivement 33,3 % et 19,1 % en région contre 29,0 % et 26,3 % au niveau national). Dans l'Eure-et-Loir, seuls 36,6 % des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés et uniquement 5,3 % dans le supérieur (proximité de la région parisienne) alors que dans le département de l'Indre-et-Loire, cette proportion atteint 62,1 %, dont 33,8 % dans le supérieur (qui témoigne de la présence de nombreuses écoles supérieures **et de l'université**).

En 2010, selon l'Insee, plus de 19 140 jeunes de 20 à 24 ans de la région Centre sont **sortis du système scolaire non diplômés**  <sup>(5)</sup>, ce qui représente 20,6 % des 20-24 ans non scolarisés. **Au niveau national, la part est proche** avec 20,8 % (indicateur extrait des indicateurs sociaux départementaux du Cnis). Elle varie de 16,9 % dans le département de l'Indre-et-Loire à 23,2 % dans celui du Loiret.

L'analyse des données du recensement millesimé 2010 montre que 29 005 personnes de 20 à 29 ans de la région sont sorties du système scolaire sans diplôme , soit 10,3 % des 20-29 ans. Cette proportion est de 9,8 % au niveau national. L'analyse montre à l'instar de la carto-

graphie des jeunes non-diplômés de 20 à 24 ans des taux élevés dans les cantons de l'est du Loiret, ainsi que dans le sud du Cher et du Loir-et-Cher.

Les cartographies des niveaux de qualification de la population de 15 ans et plus non scolarisée en 2010 mettent en évidence d'une manière générale les taux de qualification les plus élevés (bac + 2 et plus) dans les villes-centres et les agglomérations (et plus particulièrement sur l'axe ligérien) [1]. À l'inverse, les taux de personnes de 15 ans et plus sans qualification ou de faibles niveaux de formation [2] les plus élevés sont recensés dans les cantons ruraux de la région. Ceci est lié au fait que les villes-centres et les agglomérations concentrent les emplois tertiaires et les cadres, et que les territoires plus ruraux accueillent plus d'ouvriers et d'agriculteurs.

En 2009, la part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés<sup>(6)</sup> en France est estimée à 19,1%. À l'échelle des départements de la région, la part des jeunes non insérés varie de 15,8% dans l'Indre-et-Loire (15<sup>e</sup> rang des départements de l'hexagone) à 22,2% et 22,3% dans le Cher et le Loir-et-Cher (respectivement 61<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> rang). ■

(1) Les bourses sont destinées à favoriser la scolarité des élèves. Elles sont attribuables pour une année scolaire, sous conditions de ressources, en fonction des charges des familles ou du représentant légal de l'élève.

(2) Définition de l'éducation nationale: on entend par familles défavorisées, les professions et catégories socio-professionnelles comprenant les ouvriers (qualifiés et non qualifiés), les ouvriers agricoles, les retraités employés ou ouvriers et les personnes sans activité professionnelle. Cette classification a été établie à partir des résultats scolaires et non par rapport aux ressources financières.

(3) Les taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB) ou au baccalauréat sont des indicateurs conjoncturels qui mesurent le taux d'accès d'une population fictive. Ils évaluent pour une génération « théorique » la probabilité qu'ils obtiennent l'examen à l'issue de leur scolarité. Ils sont calculés selon le lieu de scolarisation car cette variable est plus fiable que le lieu de résidence.

(4) Sont considérés comme étant scolarisés, les jeunes de 16 à 24 ans inscrits dans un opérateur de formation du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur (public, privé, agriculture, apprentissage, enseignement supérieur, santé...). Ce sont les jeunes scolarisés dans la zone géographique considérée.

(5) Indicateur extrait des indicateurs sociaux départementaux du Cnis. Il représente, au sein de la population des 20-24 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement, la part des personnes sorties des cursus scolaires et non titulaires, au minimum d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un baccalauréat.

(6) La part des jeunes non insérés est le rapport des jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, élèves ou stagiaires à l'ensemble de la population des 18 à 24 ans, au lieu de résidence des individus.

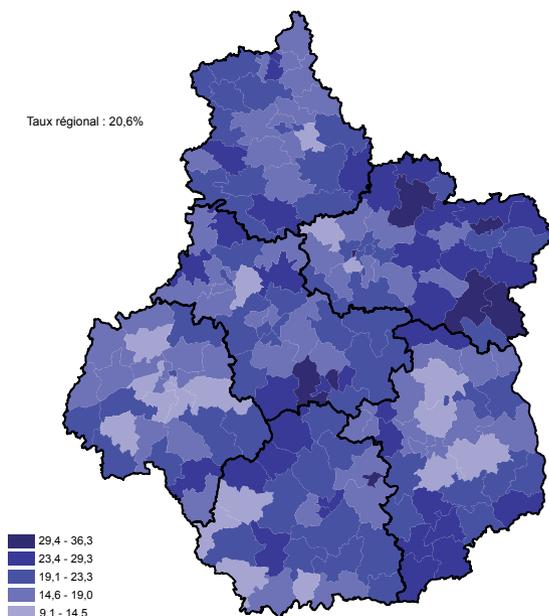
Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France entière
Taux de collégiens boursiers (public) (année scolaire 2011-2012)	27,3%	22,9%	28,6%	22,4%	24,6%	24,5%	24,5%	28,8%
Taux de lycéens boursiers (public) (année scolaire 2011-2012)	24,4%	19,1%	26,7%	16,7%	17,7%	19,1%	19,7%	25,2%
Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les collégiens (public et privé) (année scolaire 2012-2013)	40,1%	36,4%	44,1%	31,9%	40,5%	38,4%	37,5%	35,1%
Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les lycéens (public et privé) (année scolaire 2012-2013)	38,3%	34,9%	40,4%	27,2%	35,0%	33,5%	33,4%	31,9%
Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (année scolaire 2012-2013)	15,3%	13,1%	Pas de CPGE dans l'Indre	9,9%	15,5%	11,6%	11,3%	11,5%
Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les élèves en section de technicien supérieur (STS) (année scolaire 2012-2013)	40,7%	44,6%	45,0%	30,7%	35,0%	35,1%	36,3%	35,4%
Taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB) (session 2012)	72,8%	77,9%	81,0%	82,8%	82,7%	82,8%	80,6%	83,1%
Taux d'accès des élèves de seconde générale et technologique au baccalauréat général et technologique (session 2012)	84,5%	83,9%	76,7%	89,3%	84,2%	86,7%	85,6%	87,6%
Taux d'accès des élèves de seconde professionnelle au baccalauréat professionnel (session 2012)	60,8%	63,1%	45,6%	64,2%	64,2%	60,7%	61,0%	62,0%
Taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur (année scolaire 2011-2012)		61,6%	58,3%	60,1%	61,6%	63,3%	61,9%	64,6%
Nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans un opérateur de formation (année scolaire 2010-2011) (pour 100 jeunes de 16 à 24 ans)		36,6%	41,9%	62,1%	41,9%	52,4%	49,4%	55,3% (France hexa.)
% scolarisés dans le secondaire	60,8%	63,1%	45,6%	64,2%	64,2%	60,7%	61,0%	62,0%
% scolarisés dans le supérieur	12,5%	5,3%	8,8%	33,8%	9,8%	21,7%	19,1%	26,3%
Taux de sortie avant la fin du second cycle (année scolaire 2011-2012)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	9,9%	10,3%
 Nombre de jeunes de 20 à 24 ans non diplômés en 2010 (pour 100 jeunes de 20 à 24 non inscrits dans un établissement scolaire)	2 121 19,6%	3 445 20,5%	1 706 22,4%	3 566 16,9%	2 430 21,9%	5 873 23,2%	19 141 20,6%	475 159 (20,8%) (France hexa.)
 Nombre de jeunes de 20 à 29 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou avec uniquement le certificat d'études primaires en 2010 (pour 100 jeunes de 20 à 29 ans)	3 054 9,9%	5 271 11,2%	2 421 11,8%	5 226 7,2%	3 791 12,2%	9 243 11,7%	29 005 10,3%	738 711 9,5% (France hexa.)
 Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées sans qualification ou de faibles niveaux de formation en 2010 (aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges) (pour 100 personnes de 15 ans et plus non scolarisées)	91 012 38,0%	119 524 38,0%	77 706 42,9%	144 402 33,8%	100 517 40,2%	171 755 36,1%	704 916 37,3%	15 859 138 (34,8%) (France hexa.)
 Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées titulaires d'un bac + 2 en 2010 (pour 100 personnes de 15 ans et plus non scolarisées)	42 860 17,9%	60 620 19,3%	26 479 14,6%	102 596 24,0%	43 969 17,6%	107 204 22,5%	383 729 20,3%	11 467 906 (25,2%) (France hexa.)
Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés en 2009 (rang)	22,2% (61)	21,9% (57)	22,1% (59)	15,8% (15)	22,3% (62)	19,2% (42)	ND	19,1% (France hexa.)

Source: Insee (RP 2010), Rectorat de l'académie Orléans-Tours, Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis)



**Nombre de jeunes de 20 à 24 ans non diplômés pour 100 jeunes de 20 à 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire en 2010**

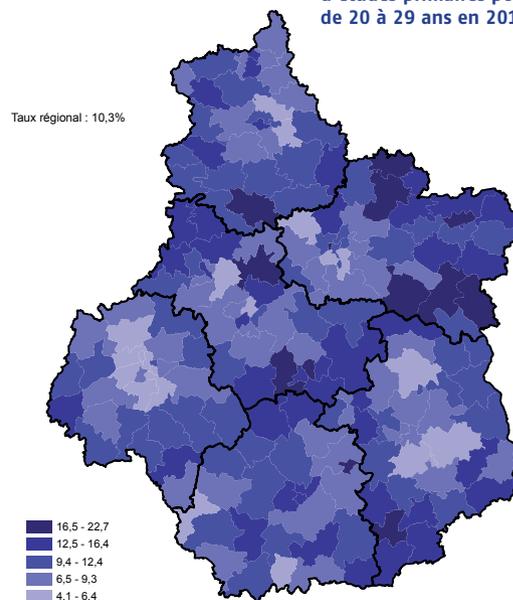
Taux régional : 20,6%



Sources : Insee (RP 2010)  
IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de personnes de 20 à 29 ans sorties du système scolaire sans diplôme ou avec uniquement le certificat d'études primaires pour 100 personnes de 20 à 29 ans en 2010**

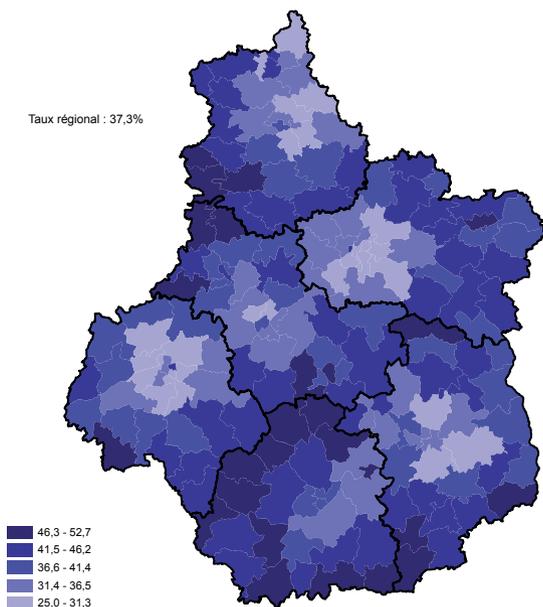
Taux régional : 10,3%



Sources : Insee (RP 2010)  
IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées, sans qualification ou de faibles niveaux de formation (CEP, BEPC, Brevet des collèges) pour 100 personnes de 15 ans et plus non scolarisées en 2010**

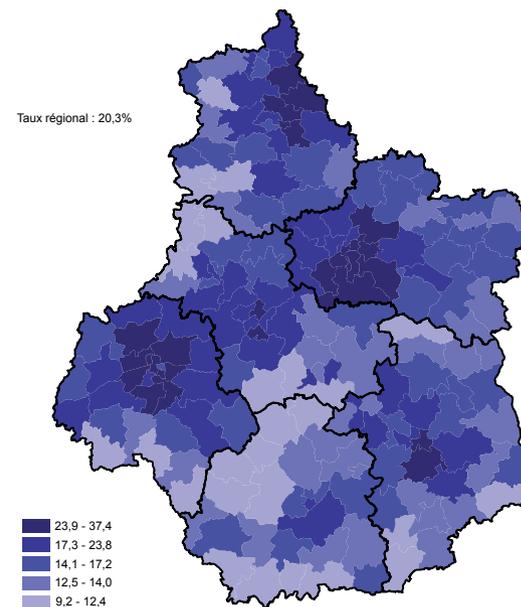
Taux régional : 37,3%



Sources : Insee (RP 2010)  
IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées titulaires d'un bac + 2 pour 100 personnes de 15 ans et plus scolarisées en 2010**

Taux régional : 20,3%



Sources : Insee (RP 2010)  
IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre



Selon le Statiss 2012 (Statistiques et indicateurs de la santé et du social 2012), la région Centre compte au 1<sup>er</sup> janvier près de 220 établissements d'hébergement proposant près de **6 250 places d'hébergement pour adultes handicapés** (maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé, foyer de vie, foyer d'hébergement, foyer polyvalent).

Au total, la région Centre dispose d'un **taux d'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés** <sup>(1)</sup> de 4,8 lits ou places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans. Il est de 4,1 ‰ au niveau national. Dans la région, le taux varie de 4,2 ‰ dans le Loiret à 5,9 ‰ dans l'Indre.

Les établissements et services d'aide par le travail (Esat) complètent l'offre pour adultes handicapés. La région dénombre 78 Esat proposant 4 885 places. Le taux d'équipement en Esat en région est de 3,8 places pour 1 000 adultes (3,4 ‰ au niveau national). En région, il varie de 3,5 ‰ dans l'Eure-et-Loir et le Loiret à 4,2 ‰ dans l'Indre.

En plus de l'accueil en établissement, les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) et les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) <sup>(2)</sup> offrent 1 719 places en région Centre.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, près de 100 structures en région Centre accueillent des jeunes présentant un handicap. Ces établissements proposent plus de 4 450 places d'hébergement pour enfants handicapés, **soit un taux d'équipement global de 7,3 lits ou places 1 000 enfants de moins de 20 ans** (6,7 ‰ au niveau national). En infrarégional, les taux varient de 6,3 ‰ dans le Loiret à 8,3 ‰ dans le Cher.

En plus de l'accueil en établissement, la région Centre compte au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 64 services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) <sup>(3)</sup> offrant près de 1 700 places.

S'agissant de la scolarisation des enfants handicapés pour l'année scolaire 2012-2013, la région présente une part d'élèves handicapés scolarisés <sup>(4)</sup> parmi l'ensemble des élèves dans des établissements du 1<sup>er</sup> degré de 2,0 % (1,9 % en France entière). Cette proportion est de 1,8 % dans le 2<sup>nd</sup> degré (1,5 % en France entière). D'une manière générale, dans le 1<sup>er</sup> degré comme dans le 2<sup>nd</sup>, les élèves handicapés de la région Centre sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire (60,5 % et 67,4 %

en classe ordinaire contre 39,5 % et 32,6 % en enseignement spécial).

Plus de 8 540 élèves scolarisés de la région Centre au cours de l'année scolaire 2012-2013 présentent des troubles ou atteintes. Les troubles intellectuels et cognitifs comptent pour 48,2 % des troubles et atteintes des élèves handicapés scolarisés (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré), suivis des troubles du psychisme (16,9 %), des troubles du langage et de la parole (14,0 %) et des troubles moteurs (7,1 %).

Des aides financières sont accordées aux personnes handicapées.

Fin 2012, selon les caisses d'allocations familiales et de mutualité sociale agricole, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé  (AEEH) <sup>(5)</sup> a été délivrée à plus de 7 220 bénéficiaires, soit un taux de 11,8 allocataires pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Le département de l'Eure-et-Loir présente en proportion la part d'allocataires de l'AEEH la plus élevée (14,7 ‰). Le Cher et le Loiret observent quant à eux les plus faibles (10,2 ‰).

Au 31 décembre 2012, l'allocation adulte handicapé  <sup>(6)</sup> est délivrée à près de 37 460 adultes de la région, soit un taux d'allocataires de 2,9 pour 100 personnes de 20 à 59 ans (2,8 % en France hexagonale au 31.12.2011). En région, la part des adultes bénéficiaires de l'AAH varie de 2,3 % dans l'Eure-et-Loir à 4,2 % dans l'Indre. L'interprétation des représentations cartographiques relatives à l'AAH et l'AEEH doit être réalisée avec prudence car la présence de forts taux peut être directement corrélée à l'implantation des structures sur les territoires.

Fin 2011, le taux de bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP <sup>(7)</sup> en France est de 4,3 pour 1 000 personnes de moins de 60 ans (3,6 pour 1 000 personnes de 60 ans et plus). En région, chez les moins de 60 ans, les taux varient de 3,7 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 6,4 ‰ dans celui du Cher et de 2,1 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 6,0 ‰ dans le Cher, chez les plus de 60 ans. ■

- (1) Taux d'équipement global = Maisons d'accueil spécialisées + Foyers d'accueil médicalisé + Foyers de vie + Foyers d'hébergement + Foyers polyvalents (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).
- (2) Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ainsi que le Service d'accompagnement medico-social pour adultes handicapés (Samsah) sont deux types de services qui proposent des modes de prise en charge diversifiés selon chaque situation. L'accompagnement que ces structures délivrent, défini par la CDDPAH, peut être permanent, temporaire ou séquentiel. L'ensemble de leurs prestations peut être réalisé en milieu ordinaire ou protégé, à domicile, sur les lieux où s'exercent les activités sociales, scolaires ou professionnelles de la personne handicapée, ou le cas échéant, dans les locaux mêmes de ces services.
- (3) Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) assurent un soutien des enfants et adolescents de moins de 20 ans à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie.
- (4) La loi du 11 février 2005 confirme le droit à la scolarisation pour tous les enfants handicapés. Les enfants peuvent être scolarisés en milieu ordinaire tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement particulier.
- (5) L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant handicapé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) remplace l'allocation d'éducation spécialisée (AES). Il ne s'agit que d'un changement de dénomination, les modalités d'attribution de l'allocation ne changent pas.
- (6) Pour les adultes, l'allocation adulte handicapé (AAH), financée par l'État et versée par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole vise à assurer un revenu d'existence afin de permettre aux personnes handicapées de faire face aux dépenses de la vie courante.
- (7) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la prestation de compensation du handicap (PCH) peut être accordée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette prestation est financée par le département. Elle a vocation à remplacer l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).

## Lits ou places installés au 01.01.2011 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

Type d'accueil <sup>(1)</sup>	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Établissements d'hébergement</b>								
<b>Maisons d'accueil spécialisées (MAS)</b> <i>nombre d'établissements</i>	4	2	5	5	3	4	23	600
<i>nombre de lits</i>	91	89	174	174	100	176	804	24 374
<b>Foyers d'accueil médicalisé (FAM)</b> <i>nombre d'établissements</i>	6	10	4	8	9	10	47	765
<i>nombre de lits</i>	161	269	102	225	258	178	1 193	20 984
<b>Foyers de vie</b> <i>nombre d'établissements</i>	6	13	10	19	10	19	77	1 568
<i>nombre de lits et places</i>	204	485	194	521	202	540	2 146	48 044
<i>dont nombre de places en accueil de jour</i>	56	25	39	180	48	174	522	12 245
<b>Foyers d'hébergement</b> <i>nombre d'établissements</i>	9	11	10	15	9	12	66	1 280
<i>nombre de lits</i>	335	242	180	498	288	449	1 992	38 956
<b>Foyers polyvalents</b> <i>nombre d'établissements</i>	0	0	1	1	0	3	5	94
<i>nombre de lits</i>	0	0	13	15	0	84	112	3 658
<b>Établissements expérimentaux</b> <i>nombre d'établissements</i>	0	1	0	2	1	0	4	163
<i>nombre de lits</i>	0	16	0	110	0	0	126	3 540
<b>Structures d'accueil temporaire <sup>(2)</sup></b> <i>nombre d'établissements</i>	0	0	0	0	0	0	0	40
<i>nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	447
<b>Établissements de travail protégé</b>								
<b>Entreprises de service et d'aide par le travail (Esat)</b> <i>nombre d'établissements</i>	8	14	15	14	11	16	78	1 455
<i>nombre de places</i>	596	776	474	1 250	589	1 200	4 885	113 787
<b>Centres de réinsertion professionnelle (CRP) et centres de préorientation (CPO)</b> <i>nombre d'établissements</i>	1	0	0	2	2	0	5	130
<i>nombre de places</i>	86	0	0	88	130	0	304	11 106
<b>Services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes handicapés (Savs et Samsah)</b> <i>nombre de places</i>	300	255	77	462	277	348	1 719	40 437
<b>Taux d'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés <sup>(3)</sup></b> pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	5,2‰	4,9‰	5,9‰	4,7‰	5,3‰	4,2‰	4,8‰	4,1‰
<b>Taux d'équipement en Maison d'accueil spécialisée (MAS)</b> pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	0,6‰	0,4‰	1,5‰	0,6‰	0,6‰	0,5‰	0,6‰	0,7‰
<b>Taux d'équipement en Foyer d'accueil médicalisé (Fam)</b> pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,0‰	1,2‰	0,9‰	0,7‰	1,6‰	0,5‰	0,9‰	0,6‰
<b>Taux d'équipement en Foyer de vie</b> pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,3‰	2,2‰	1,7‰	1,7‰	1,3‰	1,6‰	1,7‰	1,5‰
<b>Taux d'équipement en Établissement et service d'aide par le travail (Esat)</b> pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	3,9‰	3,5‰	4,2‰	4,1‰	3,7‰	3,5‰	3,8‰	3,4‰

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
 <b>Nombre et taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2012</b> pour 100 adultes de 20 à 59 ans	5 876 3,8%	4 986 2,3%	4 678 4,2%	9 212 3,0%	4 642 2,9%	8 063 2,4%	37 457 2,9%	925 300 (2,8%) (31.12.2011)
<b>Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2011**</b> pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de plus de 60 ans	2,0‰ 2,5‰	0,9‰ 1,2‰	1,6‰ 1,2‰	0,8‰ 0,7‰	1,1‰ 1,0‰	1,1‰ 1,2‰	ND ND	1,3‰ 1,4‰
<b>Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) au 31.12.2011**</b> pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de plus de 60 ans	4,4‰ 3,5‰	2,8‰ 2,3‰	3,7‰ 1,5‰	3,1‰ 1,4‰	3,5‰ 1,5‰	2,9‰ 2,0‰	ND ND	3,0‰ 2,2‰
<b>Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2011**</b> pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de plus de 60 ans	6,4‰ 6,0‰	3,7‰ 3,5‰	5,4‰ 2,7‰	3,9‰ 2,1‰	4,6‰ 2,5‰	4,1‰ 3,2‰	ND ND	4,3‰ 3,6‰

Page 18 :

Sources : Statiss (Drees, ARS, Finess).

- (1) Rupture de série suite à l'actualisation des requêtes
- (2) Il s'agit des places en « structures dédiées à ce type d'accueil », car les places d'accueil temporaire au sein des autres catégories sont prises en compte dans les requêtes.
- (3) Maisons d'accueil spécialisées + Foyers d'accueil médicalisé + Foyers de vie + Foyers d'hébergement + Foyers polyvalents (pour 1000 adultes âgés de 20 à 59 ans)

Sources : Drees, Caf, MSA, Insee (RP 2010)

\*\*Sources : Enquête Drees. 2011, bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31.12.2011, Insee (estimations de population au 01.01.2012). Les données des départements non répondants ont été estimés par la Drees.

 VALEURS COMMENTÉES

### Lits ou places installés au 01.01.2011 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

La notion de places recouvre les lits en internat et les places en accueil de jour.

Type d'accueil <sup>(1)</sup>	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Instituts médico-éducatifs (IME)</b>								
nombre d'établissements	9	10	5	11	7	14	56	1 209
nombre de places	395	658	253	633	362	745	3 046	66 678
<b>Établissements enfants et adolescents polyhandicapés</b>								
nombre d'établissements	1	2	1	1	3	2	10	191
nombre de places	25	47	7	60	26	54	219	5 272
<b>Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)</b>								
nombre d'établissements	3	2	1	8	5	2	21	425
nombre de places	93	26	45	310	157	80	711	14 863
<b>Établissements pour déficients moteurs (IEM)</b>								
nombre d'établissements	1	0	1	1	0	2	5	137
nombre de places	54	0	62	60	0	57	233	7 426
<b>Établissements pour déficients sensoriels <sup>(2)</sup></b>								
nombre d'établissements	0	1	0	1	0	1	3	117
nombre de places	0	52	0	50	0	101	203	7 284
<b>Établissements expérimentaux</b>								
nombre d'établissements	0	1	1	0	0	0	2	62
nombre de places	0	12	30	0	0	0	42	1 010
<b>Structures d'accueil temporaire <sup>(3)</sup></b>								
nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	16
nombre de places	0	0	0	0	0	0	0	313
<b>Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad, y compris structures externes) <sup>(4)</sup></b>								
nombre de services	5	13	5	14	11	16	64	1 530
nombre de places	200	220	146	481	258	393	1 698	43 093
<b>Taux d'équipement global en établissement pour enfants handicapés (hors Sessad) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans</b>	8,3‰	7,3‰	8,2‰	7,9‰	7,1‰	6,3‰	7,3‰	6,7‰

Sources : Statiss (Drees, ARS, Finess)

La notion de places recouvre les lits en internat et les places en accueil de jour

(1) Rupture de série suite à l'actualisation des requêtes.

(2) Concerne trois types d'instituts : instituts pour déficients visuels, instituts pour déficients auditifs, instituts pour déficients sourds et aveugles.

(3) Il s'agit des places en « structures dédiées à ce type d'accueil », car les places d'accueil temporaire au sein des autres catégories sont prises en compte dans les requêtes.

(4) Structures autonomes et non autonomes.

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Nombre et taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2012** pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans</b>	697 (10,2‰)	1 616 (14,7‰)	535 (11,0‰)	1 569 (11,0‰)	1 114 (14,5‰)	1 695 (10,2‰)	7 226 (11,8‰)	ND

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2010)

VALEURS COMMENTÉES

# scolarité des enfants handicapés

## DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France entière*
<b>Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé)* (année scolaire 2012-2013) (en %)</b>	1,9%	2,6%	2,5%	2,0%	2,0%	1,6%	2,0%	1,9%
<b>Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé)* (année scolaire 2012-2013) (en %)</b>	1,6%	1,9%	1,4%	2,5%	2,1%	1,2%	1,8%	1,5%
<b>Part d'élèves handicapés scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013) (en %)</b>								
En classe ordinaire	49,0%	72,2%	50,9%	67,5%	58,1%	53,7%	60,5%	67,0%
En enseignement spécial	51,0%	27,8%	49,1%	32,5%	41,9%	46,3%	39,5%	33,0%
<b>Part d'élèves handicapés scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013) (en %)</b>								
En classe ordinaire	65,8%	71,2%	55,8%	79,8%	61,4%	51,3%	67,4%	72,0%
En enseignement spécial	34,2%	28,8%	44,2%	20,2%	38,6%	48,7%	32,6%	28,0%
<b>Nature des troubles ou atteintes des élèves handicapés scolarisés dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (public et privé) (année scolaire 2012-2013) (effectifs et en %)</b>								
<i>Troubles intellectuels et cognitifs</i>	438 (50,2)	740 (44,5)	366 (51,3)	994 (42,9)	610 (52,7)	970 (53,4)	4 118 (48,2)	87 067 (41,8)
<i>Troubles du psychisme</i>	205 (23,5)	267 (16,0)	202 (28,3)	331 (14,3)	171 (14,8)	272 (15,0)	1 448 (16,9)	41 297 (19,8)
<i>Troubles du langage et de la parole</i>	77 (8,8)	218 (13,1)	34 (4,8)	554 (23,9)	159 (13,7)	155 (8,5)	1 197 (14,0)	31 923 (15,3)
<i>Troubles moteurs y compris les dyspraxies</i>	64 (7,3)	74 (4,4)	38 (5,3)	178 (7,7)	72 (6,2)	184 (10,1)	610 (7,1)	18 167 (8,7)
<i>Troubles viscéraux</i>	5 (0,6)	24 (1,4)	ND	28 (1,2)	24 (2,1)	31 (1,7)	114 (1,3)	3 546 (1,7)
<i>Troubles visuels</i>	15 (1,7)	22 (1,3)	13 (1,8)	51 (2,2)	13 (1,1)	38 (2,1)	152 (1,8)	4 328 (2,1)
<i>Troubles auditifs</i>	39 (4,5)	45 (2,7)	17 (2,4)	83 (3,6)	37 (3,2)	102 (5,6)	323 (3,8)	6 988 (3,4)
<i>Plusieurs troubles associés</i>	19 (2,2)	155 (9,3)	39 (5,5)	83 (3,6)	63 (5,4)	57 (3,1)	416 (4,9)	11 580 (5,6)
<i>Autres troubles</i>	10 (1,1)	119 (7,2)	ND	16 (0,7)	9 (0,8)	9 (0,5)	165 (1,9)	3 554 (1,7)
<b>Total</b>	872 (100,0)	1 664 (100,0)	713 (100,0)	2 318 (100,0)	1 158 (100,0)	1 818 (100,0)	8 543 (100,0)	208 450 (100,0)

\* Donnée nationale provisoire

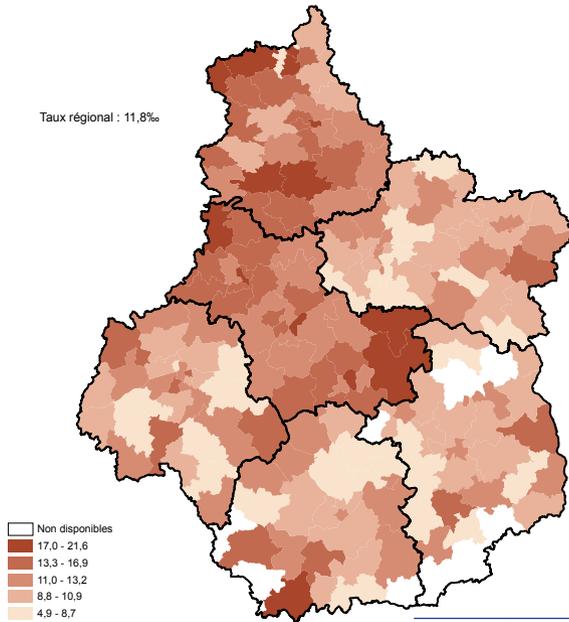
Source : Rectorat de l'académie Orléans-Tours

 VALEURS COMMENTÉES



**Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2012 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans**

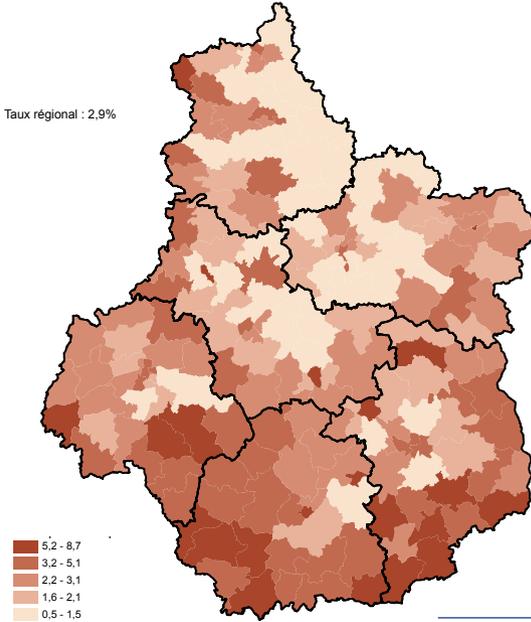
Taux régional : 11,8‰



Sources: Caf, MSA, Insee (RP 2010) – IGN Geofla Exploitation ORS Centre

**Nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2012 pour 100 personnes de 20 à 59 ans**

Taux régional : 2,9%



Sources: Caf, MSA, Insee (RP 2010) – IGN Geofla Exploitation ORS Centre



## 5 personnes âgées

**L'**espérance de vie à la naissance augmente régulièrement en France, en particulier aux âges élevés. L'Insee estimait au 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'espérance de vie à 60 ans à 22,7 ans pour les hommes et à 27,2 ans pour les femmes au niveau national. Entre les départements de la région Centre, chez les hommes, l'espérance de vie à 60 ans varie de 22,2 ans chez les hommes du Cher à 23,4 ans chez ceux de l'Indre-et-Loire. Ce constat se retrouve également chez les femmes où celles du Cher ont les espérances de vie de la région les plus faibles et celles de l'Indre-et-Loire les plus élevées (respectivement le 29<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> rang des départements français pour les hommes et les femmes du Cher et le 81<sup>e</sup> et 92<sup>e</sup> rang pour les hommes et les femmes d'Indre-et-Loire).

L'espérance de vie sans incapacité ne cesse d'augmenter, les incapacités sévères survenant surtout en fin de vie. L'augmentation de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité ainsi que le développement des aides à la vie quotidienne participent au maintien des personnes âgées à leur domicile.

En région Centre, en 2010, 97 730 personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules [O], soit 37,7 % des 75 ans et plus. **Le taux national est supérieur d'un point au taux régional (38,7%)**. La présence de services de proximité dans les villes-centres explique en partie les taux élevés de personnes âgées vivant seules sur ces territoires. Certains cantons ruraux de la région ont également de fortes proportions de personnes âgées vivant seules.

En 2010, 89,8% des 75 ans et plus de la région vivent en logement ordinaire, 10,0% d'entre elles vivent en établissement social de court séjour ou dans un établissement ou service de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer logement ou résidence sociale (90,4% et 9,3% au niveau national). Dans le département du Cher, les personnes âgées vivent davantage en institution qu'en domicile ordinaire en comparaison à leurs aînés voisins de l'Indre (forte volonté politique de maintien à domicile dans ce département). En effet, 90,5% des personnes âgées de 75 ans et plus, de ce dernier vivent en logement ordinaire et 9,4% dans un établissement contre 88,9% de personnes âgées vivant à domicile dans le Cher et 10,9% en établissement.

En matière d'accueil en hébergement collectif <sup>(1)</sup>, selon le Statiss 2012, au 1<sup>er</sup> janvier, la **région Centre dispose de près 31 000 lits ou places installés d'hébergement**

**permanent** (lits de maisons de retraite, logements de logements foyers, lits d'hébergement temporaire) pour personnes âgées, **soit un taux d'équipement en hébergement complet de 125,6 lits pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus** en région Centre (126,6 au niveau national). Les taux varient en région Centre de 122,0‰ dans l'Indre (politique du département en matière de maintien à domicile) à 129,6‰ dans le Loir-et-Cher. Début 2012, la région Centre dispose également de 510 places d'accueil en hébergement temporaire <sup>(2)</sup>.

Plus de **28 750 lits en Ehpad et USLD** sont installés en **région Centre** pour les personnes âgées nécessitant des soins adaptés, ce qui représente **un taux d'équipement en lits médicalisés de 111,7 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus**. Au niveau de l'hexagone, le taux est de 103,3‰. En région, le taux varie de 103,8‰ dans l'Indre-et-Loire à 116,7‰ dans le Loir-et-Cher.

Fin 2011, l'Apa <sup>(3)</sup> est délivrée à 50 635 bénéficiaires de la **région** (22 826 en établissement et 27 809 à domicile), **ce qui représente un taux de 191,0 bénéficiaires de l'Apa pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus**. Il est de 203,5‰ au niveau national. En infrarégional, les taux varient de 164,1‰ dans l'Indre-et-Loire à 210,6‰ dans le Loiret.

En matière de maintien à domicile, les personnes âgées peuvent prétendre à une aide ménagère à domicile [O] afin de les aider dans les actes de la vie quotidienne. Fin 2012, plus de 17 100 personnes âgées de la région ont pu y avoir accès, soit un taux de 66,0 bénéficiaires pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Les taux varient dans la région de 41,8‰ dans l'Eure-et-Loir à 95,9‰ dans l'Indre.

La gestion des aidants familiaux «vieillissants» apparaît également comme une question majeure de la prise en charge de la personne âgée, notamment lorsqu'elle vit seule. En 2010, l'indice de grand vieillissement <sup>(4)</sup> de la région Centre est de 48,9 personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans contre 46,2 en France. La région se classe au 7<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines ayant l'indice le plus élevé derrière les régions Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Bourgogne, Aquitaine et Auvergne. En région, il varie de 47,2 dans le Loiret (49<sup>e</sup> rang des départements français) à 51,1 dans le Loir-et-Cher (18<sup>e</sup> rang des départements ayant l'indice le plus élevé).

L'allocation minimum vieillesse<sup>(5)</sup>  concerne fin 2012, 12 140 personnes de 65 ans et plus de la région Centre, soit un taux de bénéficiaires de 25,3 pour 1 000 personnes âgées de 65 ans et plus. Les taux s'échelonnent en région Centre de 19,9‰ dans le Loir-et-Cher à 31,6‰ dans l'Indre. L'analyse cantonale montre des taux de bénéficiaires du minimum vieillesse plus élevés dans les villes-centres et certains cantons du sud de la région. ■

- (1) Avec l'avancée en âge, lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, la personne âgée peut être accueillie dans un établissement d'hébergement et/ou de soins adaptés, pour un accueil permanent. Différentes structures permettent de répondre à des besoins différents. Les maisons de retraite accueillent des publics variés. Elles continuent d'accueillir des personnes valides mais la majorité reste des personnes dépendantes. Les logements-foyers proposent majoritairement un accueil aux personnes vieillissantes sans incapacité (personnes autonomes). Les unités de soins de longue durée (USLD) accueillent principalement des personnes âgées très dépendantes. Elles sont progressivement transformées en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Les Ehpad sont des établissements médicalisés. Ils disposent d'une équipe soignante chargée d'assurer les soins nécessaires à chaque résident.
- (2) L'hébergement temporaire est une forme d'accueil et d'hébergement intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement permanent. Il est limité dans le temps (3 mois maximum par an) et permet de pallier les aléas de la vie courante des personnes âgées (absence de proche, travaux dans le logement, sortie d'hospitalisation, familiarisation avec l'établissement pour un éventuel accueil permanent...).
- (3) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie, a été instituée l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa), administrée et financée principalement par les Conseils généraux. Cette aide permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de perte d'autonomie, de bénéficier d'une allocation pour accomplir les actes essentiels de la vie. La grille Aggir (Autonomie, gérontologique, groupe iso-ressources) qui distingue 5 niveaux permet d'évaluer le niveau d'autonomie de la personne âgée et les ressources nécessaires à mobiliser en fonction de la perte d'autonomie.
- (4) L'indice de grand vieillissement permet d'appréhender les déséquilibres dans la structure par âge des aînés sachant que les « plus jeunes » parmi ceux-ci constituent souvent des aidants potentiels des « plus anciens ». L'indice de grand vieillissement est le rapport entre les personnes âgées de 80 ans et plus et celles âgées entre 65 et 79 ans.
- (5) Afin de garantir un revenu de retraite minimal pour les personnes âgées de 65 ans et plus (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail), des prestations peuvent être versées aux personnes âgées. L'ordonnance n°2004-605 du 24 juin 2004 simplifiant le minimum vieillesse a institué une prestation unique et différentielle, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). L'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) n'est plus attribuée. L'Aspa remplace pour les nouveaux bénéficiaires, les prestations servies au titre du minimum vieillesse. Les anciens bénéficiaires de l'ASV continuent de recevoir cette allocation, mais peuvent y renoncer et l'Aspa remplace progressivement les allocations qui constituaient le minimum vieillesse. Elle est entrée en vigueur le 13 janvier 2007, après la parution du décret n°2007-57 du 12 janvier 2007.

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
 <b>Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile</b> (pour 100 personnes de 75 ans et plus) en 2010	13 547 38,0%	14 113 37,1%	11 581 38,4%	22 104 38,1%	14 203 36,8%	22 183 37,7%	97 730 37,7%	2 177 645 38,7%
<b>Mode d'habitation des personnes âgées de 75 ans et plus en 2010</b> (effectifs et en % des 75 ans et plus)								
<i>Vivent en logement ordinaire</i>	31 690 (88,9%)	33 934 (89,2%)	27 275 (90,5%)	52 330 (90,2%)	34 492 (89,3%)	53 082 (90,2%)	232 803 (89,8%)	5 086 382 (90,4%)
<i>Vivent en établissement social de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale</i>	3 868 (10,9%)	3 963 (10,4%)	2 824 (9,4%)	5 464 (9,4%)	4 073 (10,5%)	5 689 (9,7%)	25 881 (10,0%)	520 966 (9,3%)
<i>Autre</i>	80 (0,2%)	133 (0,3%)	35 (0,1%)	190 (0,3%)	66 (0,2%)	95 (0,2%)	599 (0,2%)	17 567 (0,3%)
<b>Indice de grand vieillissement en 2010</b> (Nombre de personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans)	47,6 45 <sup>e</sup> rang	48,2 42 <sup>e</sup> rang	50,6 22 <sup>e</sup> rang	49,5 33 <sup>e</sup> rang	51,1 18 <sup>e</sup> rang	47,2 49 <sup>e</sup> rang	48,9 7 <sup>e</sup> rang	46,2
<b>Part des 85 ans et plus parmi les 65 ans et plus en 2010</b>	15,5%	15,7%	16,1%	16,3%	16,5%	15,5%	15,9%	15,0%
<b>Espérance de vie à 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011*</b>								
<i>Hommes (rang)</i>	22,2 (29)	22,5 (41)	22,3 (32)	23,4 (81)	23,1 (73)	22,9 (59)	ND	22,7
<i>Femmes (rang)</i>	26,9 (34)	27,0 (36)	26,9 (30)	28,0 (92)	27,9 (88)	27,3 (51)	ND	27,2

\*Source : Insee, estimations de population, État civil

## DONNÉES GÉNÉRALES

Lits ou places installés au 01.01.2012 publics ou privés

Type d'accueil <sup>(1)</sup>	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Hébergement permanent:</b>								
<b>Maison de retraite</b>								
nombre d'établissements	36	46	40	60	50	67	299	7 271
nombre de lits	3 649	4 069	3 070	5 696	4 174	6 090	26 748	540 268
<b>Logement foyer</b>								
nombre d'établissements	11	12	9	28	12	12	84	2 540
nombre de logements	516	420	377	1 166	521	723	3 723	125 781
<b>dont Ehpad (en maisons de retraite et logements foyers)</b>								
nombre d'établissements	36	46	40	60	50	68	300	7 057
nombre de lits	3 767	4 185	3 118	5 777	4 284	6 256	27 387	544 815
<b>Hébergement temporaire</b>								
nombre de lits	68	64	31	161	81	105	510	8 674
<b>Accueil de jour</b>								
nombre de places	50	40	17	125	68	105	405	10 938
<b>Soins de longue durée (USLD) <sup>(2)</sup></b>								
nombre de lits	277	222	172	204	160	330	1 365	32 137
<b>Taux d'équipement en structures d'hébergement complet (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 01.01.2012 (maisons de retraite, logements-foyers, hébergement temporaire, USLD)</b>	128,6‰	125,9‰	122,0‰	125,4‰	129,6‰	123,2‰	125,6‰	126,6‰
<b>Taux d'équipement en lits médicalisés (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 01.01.2012 (Ehpad, USLD)</b>	115,3‰	116,2‰	109,9‰	103,8‰	116,7‰	111,9‰	111,7‰	103,3‰

\*Source : Statiss (ARS, Drees, Finess)

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) au 31.12.2011**</b>								
À domicile	3 755	3 635	3 271	5 317	4 332	7 499	27 809	696 419
En établissement sous dotation globale de fonctionnement	2 562	3 120	1 818	0	3 185	4 415	15 100	318 834
En établissement hors dotation globale de fonctionnement	545	701	636	4 480	587	777	7 726	156 809
<b>Total établissement</b>	3 107	3 821	2 454	4 480	3 772	5 192	22 826	475 643
<b>Total (domicile + établissement)</b>	6 862	7 456	5 725	9 797	8 104	12 691	50 635	1 172 062
<b>Bénéficiaires de l'Apa pour 1 000 personnes de 75 ans et plus (Insee, estimations de population au 01.01.2010)</b>	188,3‰	195,1‰	186,6‰	164,1‰	203,9‰	210,6‰	191,0‰	203,5‰
<b>Nombre d'allocataires du minimum vieillesse*** pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus (31.12.2012)</b>	1 834 (27,5‰)	1 509 (21,3‰)	1 725 (31,6‰)	2 852 (26,6‰)	1 390 (19,9‰)	2 829 (25,5‰)	12 139 (25,3‰)	ND
<b>Nombre de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile*** pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus (31.12.2012)</b>	2 474 (69,4‰)	1 589 (41,8‰)	2 890 (95,9‰)	5 101 (88,0‰)	1 918 (49,6‰)	3 130 (53,2‰)	17 102 (66,0‰)	ND

(1) Rupture de série suite à l'actualisation des recensements.

(2) Par rapport aux années précédentes, la diminution éventuelle du nombre de places en USLD

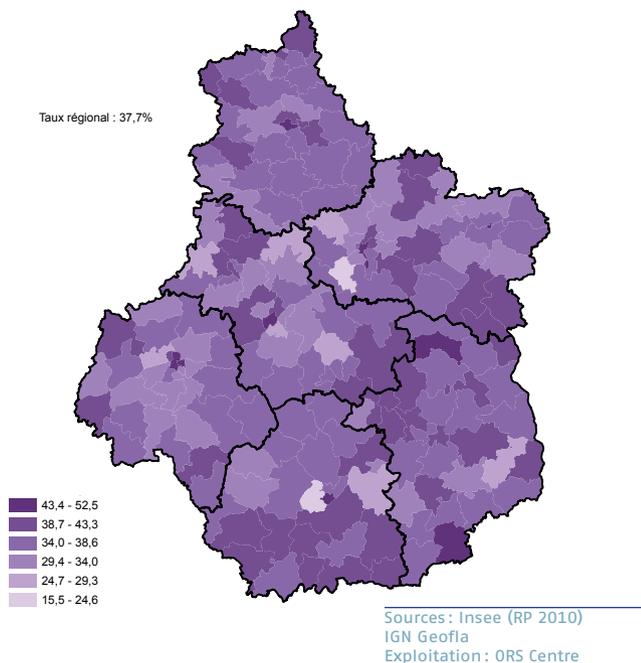
provient de la transformation d'USLD en Ehpad. Les places sont requalifiées en « maison de retraite » au sens des catégories Finess. Le nombre de maisons de retraite – Ehpad et de lits a augmenté d'autant.

\*\*Source : Drees – Enquête annuelle « Aide sociale »

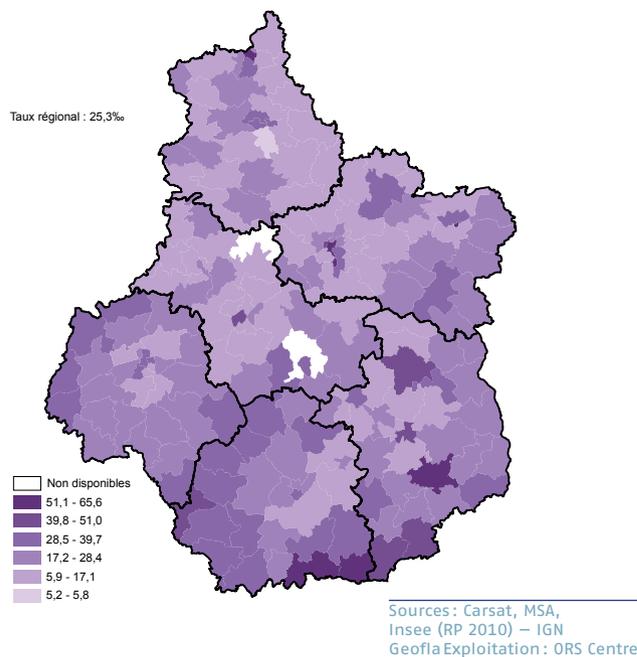
\*\*\*Sources : Carsat Centre, MSA, Insee (RP 2010)



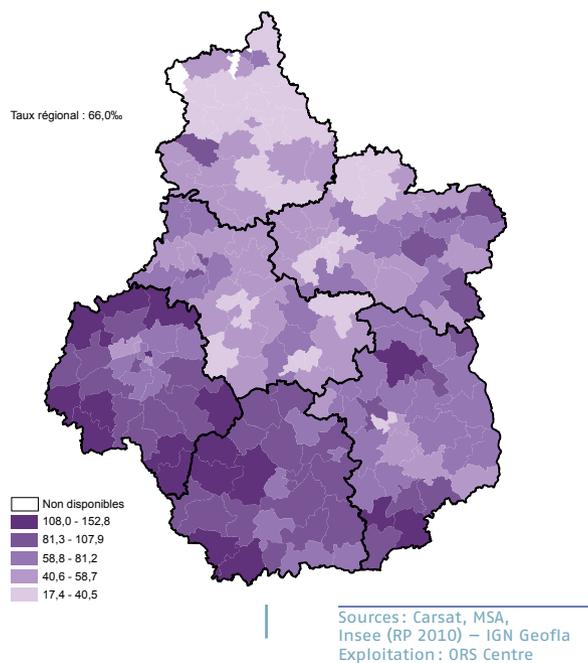
**Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules pour 100 personnes de 75 ans et plus en 2010**



**Nombre de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus au 31.12.2012**



**Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1 000 personnes âgées de 65 ans et plus au 31.12.2012**



**E**n 2010, l'Insee estime à **14,1% le nombre de personnes pauvres en France hexagonale**. Avec 11,3%, le **département de l'Eure-et-Loir a le taux de pauvreté (1) le plus faible de la région** (13<sup>e</sup> rang\* des départements de France métropolitaine). L'**Indre a quant à lui le plus élevé** avec 14,7% (59<sup>e</sup> rang\*).

Chez les plus jeunes (moins de 20 ans), le taux de pauvreté dans les départements de la région varie de 16,6% dans l'Indre-et-Loire (17<sup>e</sup> rang\* des départements de l'hexagone) à 21,7% dans l'Indre (63<sup>e</sup> rang\*). D'une manière générale, l'Indre puis le Cher présentent les taux de pauvreté par âge les plus élevés et l'Eure-et-Loir les plus faibles.

Afin de lutter contre les exclusions, le dispositif français de minima sociaux, fondé sur un principe de solidarité, permet le versement de prestations sociales non contributives visant à assurer un minimum de ressources à une personne et à sa famille.

Fin 2012, la région **compte 68 323 allocataires du RSA (2), dont 6 226 du RSA socle seul majoré, 36 081 du RSA socle seul non majoré et 17 677 du RSA activité**.

Plus de 42 300 habitants de la région bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) socle seul (majoré ou non) au 31 décembre 2012, ce qui revient à près de 3,8 allocataires de la Caf et de la MSA pour 100 ménages (4,7 en France hexagonale). À l'échelle des départements de la région, les taux varient de 3,2% dans l'Indre à 5,1% dans le Cher.

Au 31 décembre 2012, près de 6 230 habitants de la région Centre sont concernés par le RSA socle seul majoré (3) qui est une allocation destinée aux familles monoparentales disposant de peu de revenus. Cela représente 8,9 allocataires pour 100 familles monoparentales (8,9% en France hexagonale). Ce sont dans les villes-centres que les proportions d'allocataires du RSA majoré sont les plus élevées. À l'inverse, les taux sont les plus faibles en périphérie des villes les plus importantes qui concentrent davantage de pavillons individuels où sont le plus souvent logées des familles en couple avec enfants.

Fin 2012, 14 592 allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (4) sont dénombrés, soit un taux de 10,8 allocataires pour 1 000 personnes âgées de 18 à 59 ans (9,9% au niveau national). Dans les départements de la région, les taux varient de 8,6% dans l'Indre-et-Loire à 14,5% dans le Cher.

Fin 2012, 1 435 bénéficiaires de la région Centre ont pu avoir accès à l'allocation temporaire d'attente (4).

L'allocation supplémentaire d'invalidité (5) concerne en région Centre, fin 2011, 2 610 bénéficiaires, soit un taux de 2,3 pour 1 000 personnes âgées de 25 à 59 ans (2,9% au niveau national). À l'échelle des départements de la région, les taux varient de 1,7% dans l'Eure-et-Loir à 3,2% dans l'Indre.

L'accès au logement des personnes à faible revenu est appuyé par une offre de logement dans le parc locatif social. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le répertoire sur le parc locatif social, recense en région Centre, 185 736 logements sociaux qui permettent de loger 16,7% des ménages de la région, soit un taux comparable au niveau national (16,7%). Avec 14,3% de ménages en logements sociaux (6), le Loir-et-Cher présente la plus faible part. À l'inverse, l'Indre-et-Loire a la plus forte (17,7%).

La construction de logements sociaux est une des réponses au problème d'habitat des personnes à faible revenu (6). Une autre réponse réside dans l'attribution d'allocations logement qui ont pour objectif de réduire les dépenses inhérentes au logement et ce dans un contexte où le logement impacte de plus en plus le budget des ménages (1<sup>er</sup> poste de dépenses). Il existe trois principales allocations. L'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère social (ALS), l'allocation de logement à caractère familial (ALF).

Au 31 décembre 2012, l'aide personnalisée au logement (APL) est délivrée à plus de 113 000 ménages de la région Centre, soit un taux de 101,6 bénéficiaires pour 1 000 ménages (105,2% en France au 31.12.2010). En région, les taux s'échelonnent de 89,4% dans l'Eure-et-Loir à 113,0% dans l'Indre-et-Loire.

Fin 2012, en région Centre, plus de 76 640 ménages sont allocataires de l'allocation de logement à caractère social (ALS). Cela représente un taux de 68,9 allocataires pour 1 000 ménages (85,0% dans l'hexagone au 31.12.2010). L'analyse infrarégionale montre le taux le plus élevé dans l'Indre-et-Loire (98,4%). L'Eure-et-Loir présente le plus faible (44,2%).

Fin 2012, l'allocation de logement à caractère familial (ALF) a concerné 38 916 ménages de la région Centre, soit un taux de 35,0 bénéficiaires pour 1 000 ménages (47,9% en France au 31.12.2010). Avec 40,6 allocataires de l'ALF pour 1 000 ménages, le Cher observe le taux le plus élevé. Le plus faible taux concerne l'Indre-et-Loire (28,3%).

À l'échelle des cantons, les plus forts taux de ménages bénéficiaires de logements sociaux et d'allocations logement (APL, ALS, ALF) se concentrent dans les villes-centres des départements. ■

\*Les rangs présentés dans l'analyse se lisent en partant de la première position (du haut vers le bas).

(1) Un individu (ou ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % (seuil retenu en l'occurrence) de la médiane des niveaux de vie.

(2) Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui a été instaurée au 1<sup>er</sup> juin 2009. Le RSA socle a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'emploi. Le RSA activité permet de compléter les revenus de bénéficiaires ayant de faibles revenus d'activité, supérieurs cependant au seuil du RSA socle. Un bénéficiaire du RSA peut bénéficier du RSA socle seulement, du RSA activité seulement, ou bien des deux composantes.

(3) L'allocation de solidarité spécifique (ASS) est versée sous conditions de ressources par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi qui arrivent au terme de leurs droits.

(4) L'allocation temporaire d'attente (ATA) a été créée en 2005 en remplacement de l'allocation d'insertion (AI). L'ATA est versée aux demandeurs d'asile pendant la durée d'instruction de leur

demande d'asile, à certaines catégories de ressortissants étrangers et à des personnes en attente de réinsertion.

(5) L'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) complète une pension d'invalidité ou une pension de veuf ou de veuve invalide. Elle est versée sous conditions de ressources.

(6) Le logement social a été créé pour améliorer les conditions de logement des couches populaires et moyennes. L'article 140 de la loi SRU précise ainsi que « toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières » a droit à ce type de logement « en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence ». Les plafonds de loyers et de revenus des locataires sont fixés chaque année par décret et diffèrent selon la localisation, le type de conventionnement et la composition des ménages locataires. Depuis l'an 2000, le logement social vise à répondre aux objectifs de mixité sociale définie par la loi SRU rendant obligatoire un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France) comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

## DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Taux de pauvreté monétaire à 60 % en 2010 (rang)</b>	14,2 % (48)	11,3 % (13)	14,7 % (59)	11,9 % (16)	12,1 % (21)	12,0 % (19)	ND	14,1 %
<b>Taux de pauvreté selon l'âge des individus en 2010</b>								
<i>Moins de 20 ans (rang)</i>	21,5 % (61)	16,8 % (21)	21,7 % (63)	16,6 % (17)	18,4 % (36)	18,3 % (30)	ND	20,1 %
<i>De 20 à 24 ans (rang)</i>	19,5 % (60)	14,8 % (9)	19,6 % (62)	18,4 % (42)	15,6 % (17)	17,0 % (33)	ND	19,0 %
<i>De 25 à 29 ans (rang)</i>	13,9 % (58)	10,9 % (14)	13,5 % (55)	12,5 % (35)	12,2 % (29)	12,6 % (38)	ND	13,4 %
<i>De 30 à 64 ans (rang)</i>	12,9 % (55)	9,7 % (12)	12,8 % (53)	10,4 % (21)	10,7 % (25)	10,1 % (15)	ND	12,5 %
<i>De 65 ans et plus (rang)</i>	8,9 % (37)	6,4 % (8)	11,7 % (72)	8,0 % (28)	7,6 % (21)	6,2 % (7)	ND	9,3 %
<b>Nombre total d'allocataires du RSA au 31.12.2012</b>	11 237	10 024	6 048	15 402	8 201	17 411	68 323	1 964 200
<i>dont RSA socle seul majoré</i>	999	920	546	1 358	720	1 683	6 226	174 200
<i>dont RSA socle seul non majoré</i>	6 215	5 495	2 898	8 259	4 466	8 748	36 081	1 097 000
<i>dont RSA Activité</i>	2 697	2 505	1 859	3 987	1 953	4 676	17 677	461 400
<b>Nombre d'allocataires du RSA socle seul (majoré ou non) au 31.12.2012 pour 100 ménages</b>	7 214 5,1 %	6 415 3,6 %	3 444 3,2 %	9 617 3,6 %	5 186 3,6 %	10 431 3,7 %	42 307 3,8 %	1 271 200 4,7 %
<b>Nombre d'allocataires du RSA socle majoré au 31.12.2012 pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans</b>	999 11,6 %	920 7,9 %	546 9,1 %	1 358 8,3 %	720 8,6 %	1 683 9,1 %	6 226 8,9 %	174 200 8,9 %
<b>Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent jusqu'à 50 % des revenus au 31.12.2012 (pour 100 familles dont les ressources sont connues)</b>	26 408 66,6 %	39 120 76,0 %	19 322 70,8 %	54 697 72,2 %	28 504 73,5 %	60 959 73,7 %	229 010 72,5 %	ND



## DONNÉES GÉNÉRALES

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100% des revenus au 31.12.2012</b> (pour 100 familles dont les ressources sont connues)	8 019 20,2%	7 267 14,1%	4 577 16,8%	12 415 16,4%	5 960 15,4%	12 436 15,0%	50 674 16,1%	ND
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)* au 31.12.2012</b> pour 1 000 personnes de 18 à 59 ans	2 317 (14,5‰)	2 370 (10,3‰)	1 510 (13,0‰)	2 787 (8,6‰)	1 981 (11,8‰)	3 627 (10,2‰)	14 592 (10,8‰)	340 800 (9,9‰)
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation temporaire d'attente (ATA)* au 31.12.2012</b>	127	153	78	487	170	420	1 435	45 200
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)** au 31.12.2011</b> pour 1 000 personnes de 25 à 59 ans	396 (2,8‰)	331 (1,7‰)	330 (3,2‰)	500 (1,9‰)	309 (2,1‰)	744 (2,5‰)	2 610 (2,3‰)	83 300 (2,9‰)
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation veuvage au 31.12.2012</b>	25	26	19	32	18	34	154	6 500***
 <b>Nombre de logements sociaux</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 pour 100 ménages	21 241 15,1%	30 681 17,4%	17 882 16,8%	46 790 17,7%	20 655 14,3%	48 487 17,3%	185 736 16,7%	4 524 300 16,7%
<b>Nombre d'allocataires de l'aide personnalisée au logement (APL) au 31.12.2011</b> pour 1 000 ménages	13 857 (98,5‰)	15 770 (89,4‰)	10 871 (102,4‰)	29 896 (113,0‰)	13 067 (90,3‰)	29 582 (105,5‰)	113 043 (101,6‰)	2 852 448 (105,2‰) (31.12.2010)
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère social (ALS) au 31.12.2012</b> pour 1 000 ménages	9 841 (70,0‰)	7 799 (44,2‰)	6 636 (62,5‰)	26 052 (98,4‰)	8 454 (58,4‰)	17 859 (63,7‰)	76 641 (68,9‰)	2 303 350 (85,0‰) (31.12.2010)
<b>Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère familial (ALF) au 31.12.2012</b> pour 1 000 ménages	5 715 (40,6‰)	6 560 (37,2‰)	3 727 (35,1‰)	7 500 (28,3‰)	4 984 (34,4‰)	10 430 (37,2‰)	38 916 (35,0‰)	1 298 464 (47,9‰) (31.12.2010)
 <b>Nombre d'allocataires d'allocations logement (APL, ALS, ALF) au 31.12.2012</b> pour 1 000 ménages	29 413 (209,2‰)	30 129 (170,8‰)	21 234 (199,9‰)	63 448 (239,8‰)	26 505 (183,1‰)	57 871 (206,4‰)	228 600 (205,4‰)	6 454 262 (238,1‰) (31.12.2010)
<b>Nombre d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) au 31.12.2012</b> pour 100 familles avec enfant(s)	10 776 (268,8‰)	16 787 (265,2‰)	7 269 (253,7‰)	21 153 (263,6‰)	11 841 (269,8‰)	26 322 (280,4‰)	94 148 (268,9‰)	ND

Sources : Caf, MSA au 31.12.2012, Carsat Centre au 31.12.2012, Pôle emploi Centre au 31.12.2012, Insee (RP 2010), Insee (revenus disponibles localisés), Insee (indicateurs sociaux départementaux – Cnis)

\*Source : FNA – Pôle Emploi Centre (données brutes à fin décembre 2011). Pour France hexagonale, données (Drees au 31.12.2011)

\*\* Sources : Cnamts, CDC, estimations Drees

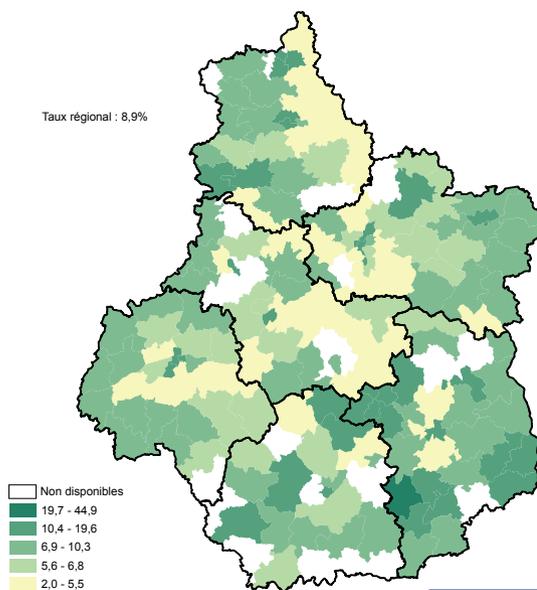
\*\*\* Sources : Cnav, MSA, estimations Drees

(1) Au 01.01.2009, l'âge maximum pour percevoir une allocation veuvage est passé de 51 ans à 55 ans.

 VALEURS COMMENTÉES



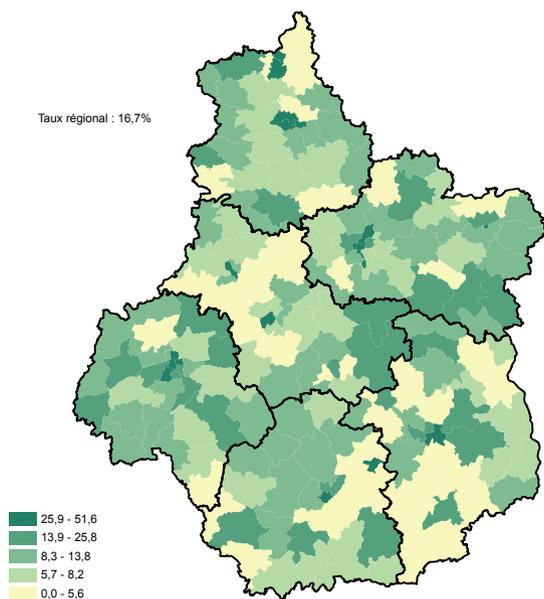
**Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) socle majoré au 31.12.2012 pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans**



Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2010) IGN Geofla  
Exploitation : ORS Centre

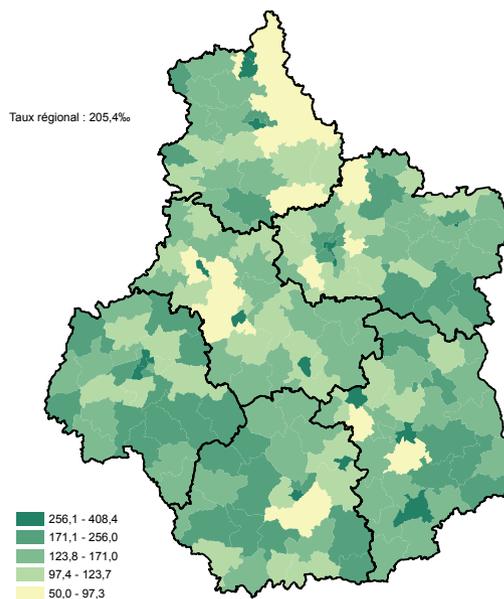


**Nombre de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour 100 ménages**



Sources : RPLS 2012, Medde - CGDD - SOeS/Dreal Centre - Seevac, Insee (RP 2010) - IGN Geofla  
Exploitation ORS Centre

**Nombre de bénéficiaires d'allocations logement (APL, ALS, ALF) au 31.12.2012 pour 1 000 ménages**



Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2010) IGN Geofla  
Exploitation : ORS Centre

Les demandes d'accueil en urgence continuent d'augmenter et se sont modifiées avec l'apparition d'une population (plus jeune, plus féminisée, familles ou femmes accompagnées d'enfants, jeunes présentant des troubles du comportement) qui ne correspondait plus à l'image traditionnelle du sans-abri. Ceci a eu pour conséquence une diversification des formes de réponses: accueil de jour, accueil de nuit, hôtel social, Samu social (plateforme «115», numéro national départementalisé d'urgence et d'accueil des personnes sans-abris...).

Selon le Statiss 2012, les **établissements d'accueil pour adultes et familles en difficulté sociale en région Centre offrent près de 3 200 places d'hébergement social** (Cada<sup>(1)</sup>, CHRS<sup>(2)</sup>, CPH, centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale) et **5 600 places en logement accompagné<sup>(3)</sup>** (résidences sociales, maison relais et pensions de familles, foyer de jeunes travailleurs, foyer de travailleurs migrants).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, **en région Centre, 1 834 places d'hébergement sont également disponibles** (locaux d'urgence, appartements d'urgence, baux glissants...). Parmi ces dernières, 939 sont des places dédiées à l'insertion (51,2%), 820 aux urgences (44,7%) et 75 destinées à la stabilisation (4,1%)<sup>(4)</sup>.

En matière d'équipement en places d'hébergement, la **région dispose de 1,4 place d'hébergement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans**. Au niveau national, le taux est de 1,8‰. L'Eure-et-Loir présente le taux le plus faible (0,8‰). Le Loiret a quant à lui le plus élevé (2,5‰). Fin 2011, la région dénombre 58 780 bénéficiaires de la CMU de base, ce qui représente 2,3% de la population totale de la région. Au niveau national, 2,9% de la population bénéficie de la CMU de base. Le taux de bénéficiaires varie de 2,0% dans l'Indre à 2,6% dans le Cher.

Au 31 décembre 2011, 5,3% de la population de la région bénéficie de la CMUC (138 611 bénéficiaires). En France, 5,9% de la population en bénéficie. En infrarégional, le département de l'Indre-et-Loire présente le taux de bénéficiaires de la CMUC<sup>(5)</sup> le plus faible (4,6%). À l'inverse, le département du Cher a le taux de bénéficiaires le plus élevé (6,5%).

Fin 2012, 3 232 personnes de la région Centre ont pu avoir accès à l'aide médicale d'État<sup>(6)</sup> délivrée par les caisses d'Assurance maladie du régime général. ■

(1) Les Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (Cada) offrent aux demandeurs d'asile un lieu d'accueil pendant la durée de l'étude de leur dossier de demande de statut de réfugié. Cet accueil prévoit leur hébergement, ainsi qu'un suivi administratif (accompagnement de la procédure de demande d'asile), un suivi social (accès aux soins, scolarisation des enfants, etc.) et une aide financière alimentaire.

(2) Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison. Ils relèvent de la compétence de l'État et sont régis principalement par la loi contre les exclusions du 28 juillet 1998. Il existe aujourd'hui différents types de CHRS: en effet, certains sont des établissements spécialisés pour un type de public (femmes enceintes, personnes sortant de prison,...), d'autres sont des établissements de droit commun dit «tout public» (jeunes errants, grands exclus,...) (Étude ORS/Creai, «Les usagers des CHRS: profils et parcours vers le logement», mars 2013, 76p).

(3) Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement où un gestionnaire intervient entre le propriétaire et la personne logée. Il comprend le secteur du logement-foyer, à savoir les foyers de travailleurs migrants, les foyers de jeunes travailleurs, les résidences sociales et les pensions de famille. Ces solutions de logement sont liées à l'évolution des politiques publiques du logement sur la prise en charge des publics en difficultés d'accès au logement.

(4) L'hébergement de stabilisation est une solution intermédiaire entre l'urgence et l'insertion.

(5) La couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) est attribuée à toute personne résidant en France de manière régulière et stable. Elle est délivrée sous conditions de ressources et le montant varie selon la composition du ménage. Elle prend en charge la dispense d'avance de frais de consultations, d'avance de frais de médicaments sur prescription, d'avance de frais pour les analyses médicales. Elle prend également en charge l'intégralité du ticket modérateur, le forfait hospitalier journalier et le dépassement de tarif des professionnels de santé.

(6) L'Aide Médicale de l'État (Ame) vise à permettre l'accès aux soins des personnes étrangères résidant en France, de manière irrégulière (absence de titre de séjour ou de récépissé de demande), depuis une durée ininterrompue de trois mois minimum et ayant sur le territoire français leur foyer ou leur lieu de séjour principal. À titre exceptionnel, l'aide médicale peut être accordée à des personnes de passage sur le territoire français dont l'état de santé le justifie (maladie ou accident survenu de manière inopinée), sur décision individuelle du ministre chargé de l'action sociale. La demande d'aide médicale est instruite par les caisses d'assurance maladie du régime général. L'aide médicale est accordée pour un an sous les mêmes conditions de ressources que la CMU complémentaire. Les soins de maladie et de maternité sont pris en charge à 100% pour les bénéficiaires de l'Ame, de même que le forfait hospitalier.

## Lits ou places installés au 01.01.2012 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

Type d'accueil et données <sup>(1)</sup>	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Hébergement social <sup>(2)</sup></b>								
<b>Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	125	141	74	226	167	352	1085	38 916
<b>Centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada)</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	148	120	79	239	200	473	1259	21 785
<b>Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	34	30	39	129	14	503	749	20 903
<b>Centres provisoires d'hébergement (CPH)</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	0	0	0	50	0	40	90	1 447
<b>Logement accompagné</b>								
<b>Résidences sociales</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	329	728	281	436	515	604	2 893	93 554
<b>Maisons relais, Pensions de famille</b>								
<i>nombre de lits, places</i>	50	71	48	125	84	138	516	9 691
<b>Foyers de jeunes travailleurs <sup>(3)</sup></b>								
<i>nombre de lits, places</i>	0	88	80	560	0	338	1 066	22 504
<b>Foyers de travailleurs migrants <sup>(3)</sup></b>								
<i>nombre de lits, places</i>	164	51	0	321	0	591	1 127	56 223
<b>Nombre de places d'hébergement</b>	159	171	113	355	181	855	1 834	59 296
<i>Dont urgences</i>	34	70	50	137	14	515	820	19 700
<i>Dont stabilisation</i>	5	0	7	0	0	63	75	7 891
<i>Dont insertion</i>	120	101	56	218	167	277	939	31 705
<b>Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1000 adultes de 20 à 59 ans</b>	1,0‰	0,8‰	1,0‰	1,2‰	1,1‰	2,5‰	1,4‰	1,8‰
<b>Nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle de base au 31.12.2011 (pour 100 habitants)</b>	8 160 2,6%	10 929 2,5%	4 818 2,0%	12 769 2,1%	7 991 2,4%	14 116 2,1%	58 782 2,3%	1 877 343 2,9%
<b>Nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) au 31.12.2011 (pour 100 habitants)</b>	20 793 6,5%	21 950 5,0%	12 069 5,0%	27 545 4,6%	16 996 5,0%	39 258 5,8%	138 611 5,3%	3 754 613 5,9%
<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide médicale d'État (AME)* au 31.12.2012</b>	292	471	93	715	228	1 433	3 232	ND

Sources : Statiss (Finess, Drees, DRJSCS, DGCS), Insee RP, exploitation complémentaire, Fonds CMU (31.12.2011), \*CPAM

(1) Rupture de série suite à l'actualisation des requêtes  
(2) Hors places pour l'adaptation à la vie active  
(3) Non transformés en résidences sociales

 VALEURS COMMENTÉES

L'offre d'accueil pour enfants, adolescents et jeunes majeurs en difficulté sociales et/ou familiales est diversifiée <sup>(1)</sup>.

Selon le Statiss 2012, au 1<sup>er</sup> janvier, la **capacité d'accueil des établissements de la région recevant des enfants et adolescents en difficulté sociale s'élève à près de 3 100 places.**

Début 2012, le **taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance en région Centre est de 5,1 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.** En France, il est de 4,7 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. À l'échelle des départements de la région, les taux varient de 3,2‰ dans le Loiret à 9,4‰ dans l'Eure-et-Loir. Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'enfance peuvent soit faire l'objet d'une mesure de placement hors du milieu familial, soit être bénéficiaires d'actions éducatives tout en continuant, généralement, à vivre dans leur famille.

Fin 2011, la moitié (49,9%) des mesures ASE des jeunes au niveau national a concerné des mesures de placements (enfants confiés à l'ASE et placements directs). Cette proportion varie de 29,1% dans le Loiret à 60,4% dans le Cher.

Les actions éducatives regroupent quant à elles, d'une part, les actions éducatives à domicile (AED), qui sont des décisions administratives à la demande ou en accord avec les parents et qui doivent apporter un soutien aux jeunes concernés et à leurs familles et, d'autre part, les actions

éducatives en milieu ouvert (AEMO), décidées par le juge des enfants, qui poursuivent les mêmes objectifs que l'AED mais qui présentent un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.

Au 31 décembre 2011, 30,2% des actions éducatives des jeunes au niveau national ont été réalisées à domicile. Cette proportion varie de 26,1% dans l'Eure-et-Loir à 65,0% dans le Loiret.

Au total, en région Centre au 31 décembre 2011, **1,8% des jeunes de 0-20 en France ont bénéficié d'une mesure d'aide sociale à l'enfance** (actions éducatives à domicile ou en milieu ouvert et mesures de placement). À l'échelle des départements de la région, les taux varient de 1,6% dans l'Indre-et-Loire à 2,7% dans le Loiret. ■

(1) Les établissements d'accueil mère et enfant ont pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfant(s) de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. Les foyers de l'enfance accueillent des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs (6 à 21 ans) en difficultés sociales et familiales, confiés au conseil général. Suivant les structures, l'âge et les besoins de l'enfant, l'accueil peut se faire en internat, en studio ou en familles d'accueil. Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs. Une MECS peut accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance (article 375 du code civil) ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante). Les centres de placement familial socio-éducatif sont destinés à accueillir dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance, des jeunes éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre, qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.

## DONNÉES GÉNÉRALES

### Lits ou places installés au 01.01.2012 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Établissements d'aide sociale à l'enfance</b> Établissements d'accueil mère-enfant <i>Nombre de places</i>	75	14	9	28	30	15	171	4 699
<b>Pouponnières à caractère social</b> <i>Nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	756
<b>Foyers de l'enfance</b> <i>Nombre de places</i>	93	104	36	137	0	59	429	10 301
<b>Maisons d'enfants à caractère social (MECS)</b> <i>Nombre de places</i>	0	608	135	483	195	390	1 811	40 241
<b>Centres de placement familial socio-éducatif</b> <i>Nombre de places</i>	60	230	0	14	100	0	404	12 563
<b>Lieux de vie et d'accueil</b> <i>Nombre de places</i>	37	22	0	8	0	5	72	2 370
<b>Village d'enfants</b> <i>Nombre de places</i>	0	50	0	100	0	57	207	1 227
<b>Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de moins de 20 ans</b>	3,9‰	9,4‰	3,7‰	5,5‰	4,2‰	3,2‰	5,1‰	4,7‰

Source : Statiss (DRJSCS, Finiss)

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
<b>Mesures d'Ase (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans*</b>	2,3%	1,9%	1,8%	1,6%	2,0%	2,7%	ND	1,8%
<b>Part des mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) dans le total des mesures d'Ase (en %)*</b>	60,4%	51,3%	53,8%	57,0%	43,0%	29,1%	ND	49,9%
<b>Part des actions éducatives à domicile, dans l'ensemble des actions éducatives (en %)*</b>	45,6%	26,1%	29,0%	27,3%	48,0%	65,0%	ND	30,2%

\*Enquête Bénéficiaires d'aide sociale départementale au 31.12.2012, Insee, estimations de population au 01.01.2012

 VALEURS COMMENTÉES



# Annexes

Formules de calcul  
Index des sigles

## Démographie

- *Densité de population en 2010*: (Nombre d'habitants au RP 2010/Superficie en km<sup>2</sup>)
- *Taux d'accroissement annuel de la population entre 1999 et 2010*:  $((\text{Nombre d'habitants au RP 2010}/\text{Nombre d'habitants au RP 1999})^{1/11}-1)*100$
- *Part des moins de 20 ans en 2010*: (Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part des moins de 60 ans en 2010*: (Nombre de personnes de moins de 60 ans au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part des 20- 64 ans en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part des 65 ans ou plus en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part des 75 ans ou plus en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Indice de vieillissement en 2010*: (Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2010/Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2010)\*100
- *Part des 25-59 ans en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 25 à 59 ans au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part des 25-59 ans vivant seules en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 25 à 59 ans vivant seules au RP 2010/Nombre de personnes de 25 à 59 ans au RP 2010)\*100
- *Part de familles monoparentales en 2010*: (Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans au RP 2010/Nombre de familles ayant des enfants de 0 à 24 ans au RP 2010)\*100
- *Part des familles avec enfant(s) sans actif occupé en 2010*: (Nombre de familles avec enfant(s) sans actif occupé au RP 2010/Nombre de familles avec enfant(s) au RP 2010)\*100

## Emploi, chômage et revenu :

- *Population active de 15 ans et plus en 2010*: (Nombre d'actifs de 15 ans et plus (occupés et chômeurs) au RP 2010/Population totale au RP 2010)\*100
- *Part d'agriculteurs-exploitants dans la population active en 2010*: (Nombre d'agriculteurs exploitants ayant un emploi au RP 2010/Population active ayant un emploi au RP 2010)\*100
- *Part de cadres dans la population active en 2010*: (Nombre de cadres ayant un emploi au RP 2010 / Population active ayant un emploi au RP 2010)\*100
- *Part d'ouvriers dans la population active en 2010*: (Nombre d'ouvriers ayant un emploi au RP 2010/Population active ayant un emploi au RP 2010)\*100
- *Part d'employés dans la population active en 2010*: (Nombre d'employés ayant un emploi au RP 2010/Population active ayant un emploi au RP 2010)\*100
- *Part des ménages fiscaux imposés en 2010*: (Nombre de ménages fiscaux imposés en 2010/Nombre total de ménages fiscaux en 2010)\*100
- *Pourcentage de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 smic au 31 décembre 2012 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues)*: (Nombre de familles ayant des ressources mensuelles inférieures à 0,5 smic/Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100

- *Pourcentage de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 smic au 31 décembre 2012 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues):* (Nombre de familles ayant des ressources mensuelles inférieures à 0,75 smic/Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Taux de chômage localisé au 4<sup>e</sup> trimestre 2012:* (Nombre de chômeurs moyen au 4<sup>e</sup> trimestre 2012/ Population active)\*100
- *Part de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2012):* (Nombre de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté au 31.12.2012/Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012)\*100
- *Part de femmes DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2012):* (Nombre de femmes DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012/Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012)\*100
- *Part de femmes DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2012):* (Nombre de femmes DEFM de catégorie A au 31.12.2012/Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2012)\*100
- *Part de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2012):* (Nombre de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012/ Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012)\*100
- *Part de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2012):* (Nombre de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie A au 31.12.2012/Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2012)\*100
- *Part de seniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2012):* (Nombre de seniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012/ Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2012)\*100
- *Part de seniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2012):* (Nombre de seniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie A au 31.12.2012/Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2012)\*100

### Enseignement, scolarité:

- *Taux de collégiens boursiers (public) (année scolaire 2011-2012):* (Nombre d'élèves boursiers en collège/Nombre total d'élèves en collège)\*100
- *Taux de lycéens boursiers (public) (année scolaire 2011-2012):* (Nombre d'élèves boursiers en lycée/ Nombre total d'élèves en lycée)\*100
- *Proportion d'élèves de familles défavorisés parmi les collégiens (public et privé) (année scolaire 2012-2013):* (Nombre de collégiens de familles défavorisées/Nombre total de collégiens dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
- *Proportion d'élèves de familles défavorisés parmi les collégiens (public et privé) (année scolaire 2012-2013):* (Nombre de collégiens de familles défavorisées/Nombre total de collégiens dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
- *Proportion d'élèves de familles défavorisés parmi les lycéens (public et privé) (année scolaire 2012-2013):* (Nombre de lycéens de familles défavorisées/Nombre total de lycéens dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
- *Proportion d'élèves de familles défavorisés parmi les élèves de classe préparatoire aux grandes*

- écoles (CPGE) (année scolaire 2012-2013):* (Nombre d'élèves en classe préparatoire aux grandes écoles de familles défavorisées/Nombre total d'élèves en classe préparatoire aux grandes écoles dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
- *Proportion d'élèves de familles défavorisés parmi les élèves en section de technicien supérieur (STS) (année scolaire 2012-2013):* (Nombre d'élèves en section de technicien supérieur/Nombre total d'élèves en section de technicien supérieur dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
  - *Taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB) (session 2012): Somme des taux d'accès par âge:* ((lauréats d'âge 13 ans ou moins à la session N/population d'âge 12 ans à la rentrée N-1) + (lauréats d'âge 14 ans à la session N/population d'âge 13 ans à la rentrée N-1) +....+ (lauréats d'âges 18 ans et plus à la session N/population d'âge 17 ans à la rentrée N-1))\*100
  - *Taux d'accès au baccalauréat selon le lieu de scolarisation (session 2012): Somme des taux d'accès par âge:* ((bacheliers d'âge 15 ou moins à la session n/population d'âge 14 ans à la rentrée n-1) + (bacheliers d'âge 16 ans à la session n/population d'âge 15 ans à la rentrée n-1) + (bacheliers d'âge 17 ans à la session n/population d'âge 16 ans à la rentrée n-1) +.... (bacheliers d'âge 23 ans à la session n/population d'âge 22 ans à la rentrée n-1))\*100
  - *Taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur (année scolaire 2011-2012):* (Nombre d'élèves en formations universitaires (ou rattachées) et post-bac de l'année scolaire n qui ont obtenu leur bac à la session n/Nombre total de bacheliers de la session n)\*100
  - *Part des jeunes de 16 à 24 ans scolarisés (année scolaire 2010-2011):* (Nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans un opérateur de formation/Nombre total de jeunes de 16 à 24 ans)\*100
  - *Taux de sortie avant la fin du 2<sup>nd</sup> cycle (année scolaire 2011-2012):* ((Nombre de sortants avant la fin du second cycle (collège, enseignement, pré-professionnel, années intermédiaires de CAP et de BEP, 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>re</sup> générales et technologiques)/Nombre total de sortants du secondaire)\*100
  - *Part des jeunes de 20 à 24 ans non diplômés en 2010:* (Nombre de jeunes de 20 à 24 ans sortis des cursus scolaires et non titulaires au minimum d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un brevet d'études professionnelles ou d'un baccalauréat au RP 2010/Nombre de jeunes de 20 à 24 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement au RP 2010)\*100
  - *Part de jeunes de 20 à 29 ans peu ou pas diplômés en 2010:* (Nombre de jeunes de 20 à 29 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou avec uniquement le certificat d'études primaires au RP 2010/Nombre de jeunes de 20 à 29 ans au RP 2010)\*100
  - *Part de la population de 15 ans non scolarisée, sans qualification ou de faibles niveaux de formation en 2010:* (Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées sans diplôme ou titulaires uniquement d'un CEP, d'un BEPC ou du brevet des collèges au RP 2010/Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées au RP 2010)\*100
  - *Part de la population de 15 ans non scolarisée, titulaire d'un bac + 2 en 2010:* (Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées titulaires au minimum d'un bac + 2 au RP 2010/Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées au RP 2010)\*100
  - *Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés en 2009:* (Nombre de jeunes de 18 à 25 ans sans emploi et qui ne sont ni étudiants, élèves ou stagiaires au RP 2009/Nombre de jeunes de 18 à 24 ans au RP 2009)\*100

**Personnes handicapées :****Adultes handicapés :**

- *Taux d'équipement en structures d'hébergement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de lits en MAS, en FAM, en foyers de vie, en foyers d'hébergement et en foyers polyvalents/ Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1 000
- *Taux d'équipement en maison d'accueil spécialisée (MAS) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de lits en MAS/Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1 000
- *Taux d'équipement en foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de lits en FAM/Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1 000
- *Taux d'équipement en foyer de vie pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de lits en Foyer de vie/Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1 000
- *Taux d'équipement en établissement de service d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de places en ESAT/Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1 000
- *Taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 adultes de 20 à 59 ans au 31 décembre 2012 :* (Nombre d'allocataires de l'AAH au 31.12.2012/Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans au RP 2010)\*100
- *Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de la PCH au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de la PCH au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personnes (ACTP) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de l'ACTP au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personnes (ACTP) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de l'ACTP au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personnes (ACTP) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de l'ACTP ou de la PCH au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personnes (ACTP) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2011 :* (Nombre d'allocataires de l'ACTP ou de la PCH au 31.12.2011/Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2012)\*1 000

**Enfance et jeunesse handicapées :**

- *Taux d'équipement global en établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 01.01.2012 :* (Nombre de places en établissements/Nombre de jeunes de moins de 20 ans)\*1 000

- *Taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 31 décembre 2012*: (Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31.12.2012/Nombre de jeunes de moins de 20 ans au RP 2010)\*1 000

### Scolarité des enfants handicapés:

- *Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013)*: ((Nombre d'élèves handicapés scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)/ Nombre total d'élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé))\*100
- *Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013)*: ((Nombre d'élèves handicapés scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)/ Nombre total d'élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé))\*100
- *Répartition des élèves handicapés en classe ordinaire (a) et en classe spéciale (b) dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013)*: (((a): (Nombre d'élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)/Nombre total d'élèves handicapés scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)\*100; (b): (Nombre d'élèves handicapés scolarisés en enseignement spécial dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)/nombre total d'élèves handicapés scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)\*100)))
- *Répartition des élèves handicapés en classe ordinaire (a) et en classe spéciale (b) dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013)*: (((a): (Nombre d'élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)/Nombre total d'élèves handicapés scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)\*100; (b): (Nombre d'élèves handicapés scolarisés en enseignement spécial dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)/nombre total d'élèves handicapés scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)\*100)))
- *Nature (en%) des troubles ou atteintes des élèves handicapés scolarisés dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2012-2013)*: (Nombre d'élèves handicapés scolarisés avec le trouble x/Nombre total d'élèves handicapés scolarisés)\*100

### Personnes âgées:

- *Part des 75 ans et plus vivant seules à domicile en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2010/Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2010)\*100
- *Part des 75 ans et plus vivant en logement ordinaire ou en institution sociale de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer logement ou résidence sociale*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant en logement ordinaire ou en institution sociale de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer logement ou résidence sociale au RP 2010/Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2010)\*100
- *Indice de grand vieillissement en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus au RP 2010/ Nombre de personnes de 65 ans à 79 ans au RP 2010)\*100
- *Part des 85 ans et plus parmi les 65 ans et plus en 2010*: (Nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus au RP 2010/Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au RP 2010)\*100
- *Taux d'équipement en structure d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01.01.2012 (maisons de retraite, logements-foyers, hébergement temporaire, USLD)*: (Nombre de lits installés en structure d'hébergement pour personnes âgées/Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus)\*1 000

- *Taux d'équipement en lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01.01.2012 (Ehpad, USLD):* (Nombre de lits installés en structure d'hébergement médicalisée pour personnes âgées/Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus)\*1 000
- *Taux de bénéficiaires de l'aide personnalisée à domicile (Apa) pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2011:* ((Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile et en établissement (sous ou hors dotation globale) au 31.12.2011/Nombre de personnes de 75 ans ou plus, estimations de population Insee au 01.01.2012)\*1 000
- *Taux d'allocataires du minimum vieillesse pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 31 décembre 2012:* (Nombre d'allocataires du minimum vieillesse au 31.12.2012/Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2010)\*1 000
- *Taux de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2012:* ((Nombre de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile au 31.12.2012/ Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2010)\*1 000

### **Lutte contre les exclusions et indicateurs de pauvreté:**

- *Taux de pauvreté monétaire à 60 % en 2010:* (Proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté de 60 % en 2010)
- *Taux de pauvreté monétaire à 60 % par âge en 2010:* (Proportion d'individus par grandes classes d'âge dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté de 60 % en 2010)
- *Taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) «socle seul» pour 100 ménages au 31 décembre 2011:* (Nombre d'allocataires du RSA «socle seul» au 31.12.2012/Nombre de ménages au RP 2010)\*100
- *Taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) «socle seul majoré» pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans au 31 décembre 2012:* (Nombre d'allocataires du RSA «socle seul majoré» au 31.12.2012/Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans au RP 2010)\*100
- *Pourcentage d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 50 % des revenus au 31 décembre 2012 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues):* (Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 50 % des revenus/Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Pourcentage d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100 % des revenus au 31 décembre 2012 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues):* (Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100 % des revenus/Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Taux d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour 1 000 personnes de 18 à 59 ans au 31 décembre 2012:* (Nombre d'allocataires de l'ASS au 31.12.2012/Nombre de personnes de 18 à 59 ans au RP 2010)\*100
- *Taux d'allocataires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) pour 1 000 personnes de 18 à 59 ans au 31 décembre 2011:* (Nombre d'allocataires de l'ASI au 31.12.2011/Nombre de personnes de 18 à 59 ans au RP 2010)\*1 000
- *Densité de logements sociaux (Enquête EPLS au 01.01.2012):* (Nombre de logements sociaux au 01.01.2012/Nombre de ménages au RP 2010)\*100

- *Taux d'allocataires de l'aide personnalisée au logement (APL) pour 1 000 ménages au 31 décembre 2012*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'APL au 31.12.2012} / \text{Nombre de ménages au RP 2010}) * 1\,000$
- *Taux d'allocataires de l'allocation de logement à caractère social (ALS) pour 1 000 ménages au 31 décembre 2012*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'ALS au 31.12.2012} / \text{Nombre de ménages au RP 2010}) * 1\,000$
- *Taux d'allocataires de l'allocation de logement à caractère familial (ALF) pour 1 000 ménages au 31 décembre 2012*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'ALF au 31.12.2012} / \text{Nombre de ménages au RP 2010}) * 1\,000$
- *Taux d'allocataires d'allocations logement (APS, ALS, ALF) pour 1 000 ménages au 31 décembre 2012*:  $(\text{Nombre d'allocataires d'allocations logement au 31.12.2012} / \text{Nombre de ménages au RP 2010}) * 1\,000$

### Adultes et familles en difficulté :

- *Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2012* :  $(\text{Nombre de lits ou places d'hébergement} / \text{Nombre de personnes de 20 à 59 ans}) * 1\,000$
- *Taux de bénéficiaires de la couverture maladie universelle de base (CMU) pour 100 personnes au 31.12.2011* :  $(\text{Nombre de bénéficiaires de la CMU au 31.12.2011} / \text{Population totale (estimations Fonds CMU)}) * 100$
- *Taux de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU C) pour 100 personnes au 31.12.2011* :  $(\text{Nombre de bénéficiaires de la CMU C au 31.12.2011} / \text{Population totale (estimations Fonds CMU)}) * 100$

### Protection de l'enfance :

- *Taux d'équipement en établissement de l'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 01.01.2012* :  $(\text{Nombre de lits ou places installés en établissement d'aide sociale à l'enfance} / \text{Nombre de jeunes de moins de 20 ans, estimations Insee}) * 1\,000$
- *Taux de bénéficiaires de mesure d'aide sociale à l'enfance (mesures éducatives et mesures de placement) pour 100 jeunes de moins de 20 ans au 31 décembre 2011* :  $(\text{Nombre de mesures éducatives AED, AEMO, mesures de placements au 31.12.2011} / \text{Nombre de jeunes de moins de 20 ans, estimations Insee au 01.01.2012}) * 100$
- *Taux de mesures de placement (enfants confiés à l'ASE et placements directs) parmi l'ensemble des mesures de placements de l'aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2011* :  $(\text{Nombre de mesures de placement au 31.12.2011} / \text{Nombre de mesures de l'aide sociale à l'enfance au 31.12.2011}) * 100$
- *Taux d'actions éducatives à domicile parmi l'ensemble des actions éducatives au 31 décembre 2011* :  $(\text{Nombre d'actions éducatives à domicile au 31.12.2011} / \text{Nombre total d'actions éducatives au 31.12.2011}) * 100$

### Autres indicateurs :

- *Taux d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) pour 1 000 familles ayant des enfants au 31 décembre 2012* :  $(\text{Nombre d'allocataires de la PAJE au 31.12.2012} / \text{Nombre de familles ayant des enfants au RP 2010}) * 1\,000$

## INDEX DES SIGLES

- AAH** . . . . Allocation adulte handicapé
- ACTP** . . . . Allocation compensatrice tierce personne
- AED** . . . . Actions éducatives à domicile
- AEEH** . . . . Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- AEMO** . . . . Actions éducatives en milieu ouvert
- ALF** . . . . Allocation de logement à caractère familial
- ALS** . . . . Allocation de logement à caractère social
- AME** . . . . Aide médicale d'état
- APA** . . . . Aide personnalisée à l'autonomie
- API** . . . . Allocation parent isolé
- APL** . . . . Aide personnalisée au logement
- ARS** . . . . Agence régionale de santé
- ASE** . . . . Aide sociale à l'enfance
- ASI** . . . . Allocation supplémentaire d'invalidité
- ASPA** . . . . Allocation de solidarité aux personnes âgées
- ASS** . . . . Allocation spécifique de solidarité
- ASV** . . . . Allocation supplémentaire du minimum vieillesse
- ATA** . . . . Allocation temporaire d'attente
- BIT** . . . . Bureau international du travail
- CADA** . . . . Centre d'accueil des demandeurs d'asile
- CAF** . . . . Caisse d'allocations familiales
- CARSAT** . . . Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- CDAPH** . . . Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CHRS** . . . . Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CMU** . . . . Couverture maladie universelle
- CMU C** . . . Couverture maladie universelle complémentaire
- CPAM** . . . . Caisse primaire d'assurance maladie
- CPGE** . . . . Classe préparatoire aux grandes écoles
- CPH** . . . . Centre provisoire d'hébergement
- DARES** . . . Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- DEFM** . . . . Demandeur d'emploi en fin de mois
- DGI** . . . . Direction générale des impôts
- DIRPJJ** . . . Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

- DIRECCTE** . Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DNB** . . . . Diplôme national du brevet
- DREAL** . . . Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DREES** . . . Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- DRJSCS** . . Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Ehpad** . . . Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EPLS** . . . . Enquête sur le parc locatif social
- ESAT** . . . . Entreprise de service d'aide par le travail
- FAM** . . . . Foyer d'accueil médicalisé
- FINESS** . . . Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
- FJT** . . . . Foyer de jeunes travailleurs
- FTM** . . . . Foyer de travailleurs migrants
- IEM** . . . . Établissement pour déficients moteurs
- IME** . . . . Institut médico-éducatif
- INSEE** . . . . Institut national de la statistique et des études économiques
- ITEP** . . . . Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
- MAS** . . . . Maison d'accueil spécialisée
- MDPH** . . . Maison départementale des personnes handicapées
- MECS** . . . . Maison d'enfants à caractère social
- MSA** . . . . Mutualité sociale agricole
- ORS** . . . . Observatoire régional de la santé
- OSC** . . . . Observation sociale du Centre
- PAJE** . . . . Prestation d'accueil du jeune enfant
- PCH** . . . . Prestation de compensation du handicap
- RMI** . . . . Revenu minimum d'insertion
- RP** . . . . Recensement de la population
- RSA** . . . . Revenu de solidarité active
- RSI** . . . . Régime social des indépendants
- SAMSAH** . . Service d'accompagnement médico-social des adultes handicapés
- SESSAD** . . Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- Statiss** . . . Statistiques et indicateurs de la santé et du social
- STS** . . . . Section de technicien supérieur
- USLD** . . . . Unité de soins de longue durée

OSCARD 2013 est disponible sur le site internet de la DRJSCS Centre  
à cette adresse :

**[www.centre.drjscs.gouv.fr](http://www.centre.drjscs.gouv.fr)**

Les données sociales sont disponibles et exploitables sur le site  
Internet de l'observation sociale du Centre à cette adresse :

**[www.observationsociale-centre.org](http://www.observationsociale-centre.org)**



Réalisation : ORS Centre (Franck Géniteau, Céline Leclerc)

Financement : DRJSCS Centre

Création graphique : Atelier J-Ph. Germanaud – Orléans (45)

Impression : Imprimerie Normalisée – Varennes-Vauzelles (58) – 10.2013